

Bourseul

Bulletin municipal

Juillet 2026 • N° 129



COMMUNE DE
BOURSEUL

bourseul.fr





Philippe DAULY, Maire

Avant tout, je voulais remercier les Bourseulais qui se sont déplacés le 15 mars pour voter. Vous avez été 61,63 % des 878 inscrits sur la liste électorale à accomplir votre devoir de citoyen, car c'est bien de cela qu'il s'agit. On entend souvent dire, de toute façon, on ne peut plus rayer ça ne sert à rien d'y aller, d'autant plus quand, comme à Bourseul, il n'y a qu'une seule liste. Je peux l'entendre, mais c'est aussi important de donner une légitimité à ceux qui ont le courage (ou la folie) de s'investir pour les autres.

Ce début de mandat a été particulièrement difficile, avec plusieurs drames sur la commune en peu de temps, espérons que la série s'arrête et que nous allons repartir sur des bases plus calmes.

La bonne nouvelle, c'est un nouveau dynamisme des associations. La création de Bourseul en fête, la renaissance du club de la bonne humeur (qui compte déjà plus de 60 adhérents) sont autant d'éléments positifs qui facilitent les rencontres et contribuent à lutter contre l'isolement.

Côté travaux, l'année sera assez calme. Le toit de la salle des fêtes est en cours de rénovation, les

autres travaux inscrits au budget seront plutôt pour des réalisations 2027 en raison de la mise en place des subventions mobilisables qui ne seront pas disponibles sur 2026.

Avant de conclure, vous savez que l'équipe élue au mois de mars compte 7 nouveaux, je voulais profiter de cet édito pour remercier ceux avec qui j'ai travaillé au conseil municipal au cours des quatre mandats passés et de celui qui commence, sachez que cela représente en tout 46 personnes, à qui j'adresse mes remerciements pour l'ambiance qui a régné et le respect des uns pour les autres quel que soit le sujet.

Toute l'équipe et moi-même vous souhaitons un bel été ensoleillé (mais pas trop) et de belles vacances.

Résultat des élections municipales du 15 mars 2026

INSCRITS	873	
ABSTENTION	335	38.37 %
VOTANTS	538	61.63 %
BLANCS	12	2.23 %
NULS	73	13.57 %
EXPRIMES	453	84.20 %
Bien vivre à Bourseul (Philippe DAULY)	453	100.00 %

Sommaire

Édito	2	Reportage	25-26
Informations municipales	3-8	Vie quotidienne	27-29
Compte-rendus des séances de Conseils Municipaux	9-12	Calendrier des fêtes	
Vie de la commune	13	Lecture - Jeux	
Etat-civil, Urbanisme	16	Infos utiles	30-31
Vie associative	17-22	Coordonnées des services	
Artisans & commerçants	23-24	Déchetteries	
		Mots fléchés	32

MEMBRES DE LA COMMISSION BULLETIN

Thomas CHEVALIER
Lydie RAMEZ
Sabrina VOISIN
Yves BRUNET
Philippe DAULY
Florence LE ROLLAND

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Philippe DAULY, Maire

RÉALISATION ET IMPRESSION

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

DISTRIBUTION

620 exemplaires
Mairie de Bourseul - 02 96 83 02 17
mairie@bourseul.fr

Informations municipales



Philippe DAULY
Maire
en charge des finances et des travaux

Présentation des élus de la commune édition 2026 – 2032

LES ADJOINTS



Yves BRUNET
Adjoint à l'urbanisme, la sécurité
et à la communication
Conseiller communautaire Dinan agglomération



Isabelle ANDREO
Adjointe aux affaires scolaires,
cadre de vie et à l'action sociale



Thomas CHEVALIER
Adjoint à la voirie,
associations et subventions

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Lydie RAMEZ
Conseillère déléguée
à l'école



Michel OLÉRON
Conseiller délégué
aux chemins d'exploitation



Jean-Baptiste CORDON
Conseiller délégué au SMAP
et au syndicat des Frémur



Florence LE ROLLAND
Conseillère déléguée au
fleurissement

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Franck JOSSET



Sabrina VOISIN



Pascal GODEST



Héroïse FRATTINI



Nathalie JOSSELIN



Manuella ABBÉ
Conseillère communautaire
Dinan Agglomération suppléante



Pascal FRENDU

Informations municipales



Pour information, les urgences du Groupe Hospitalier Rance Emeraude mettent en place une suspension temporaire de l'accueil aux urgences de Dinan des patients entre 23h et 8h30 à compter du 15 juin 2026 et jusqu'au 30 septembre 2026.

Le Tour de Bretagne

Le tour de Bretagne épreuve Sportive de cyclisme a traversé le bourg de Bourseul le 1^{er} mai 2026.



4L Trophy

C'est le rallye-raid qui regroupe les 18-28 ans venus du monde entier.

Chaque année, plus de 1200 équipages prennent le départ à bord de la mythique Renault 4L pour 11 jours d'aventure entre la France, Espagne et désert marocains.

Louan CROUPEL et Nathan ROLLAND, qui ont bénéficié d'une subvention de la commune, ont participé au 4L Trophy 2026 entre la France, l'Espagne et le désert marocain.



Recensement militaire

Le recensement doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16 -ème anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du Baccalauréat ou du permis de conduire... Cette déclaration entraîne aussi l'inscription sur les listes électorales automatiquement à leur majorité.

Les documents à fournir sont une pièce d'identité, un justificatif de domicile et le livret de famille.

Si le délai des 3 mois pour se faire recenser est dépassé, le jeune peut toujours faire régulariser sa situation, jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches mais il est conseillé de la faire le plus tôt possible.

Inscription sur la liste électorale

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique mais nécessite une démarche de VOTRE PART.

Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales. Cette démarche est ouverte à toute personne remplissant les conditions requises : être majeur, avoir la nationalité française, jouir de ses droits civils et politiques. Il faut aussi justifier une attache à la commune au titre de : son domicile principal, de sa qualité de contribuable ou sa qualité de gérant de société.

L'inscription peut se faire en ligne sur le site de Service public ou en mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité, et de domicile. Pour toutes personnes recensées à 16 ans, l'inscription est automatique à 18 ans.



TRANSPORT SCOLAIRE : Ce qui change en 2026

À partir de la rentrée scolaire de 2026, Dinan Agglomération devient le gestionnaire principal des transports scolaires sur son territoire. Les circuits BreizhGo deviennent des circuits **DINAMO Scolaire**.

- Ouverture des inscriptions en ligne : **1^{er} juin 2026**
- Date limite d'inscription conseillée : **31 juillet 2026**

Rentrée scolaire : **1^{er} septembre 2026**

L'inscription s'effectue en ligne, en quelques étapes simples :

<https://www.dinan-agglomeration.fr/au-quotidien/transports-et-mobilites/le-reseau-dinamo/dinamo-scolaire/>

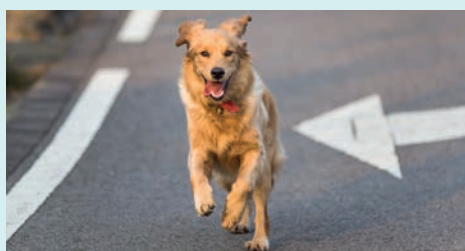
Les inscriptions à destination d'un établissement scolaire de primaire et de maternelle sont gérées aussi par Dinan Agglomération. Les communes ont la charge des inscriptions pour le compte des familles. Il faut se rapprocher des mairies pour les informations sur les circuits et les inscriptions.

Animaux en divagation

Si, comme moi, vous percutez un animal sauvage avec votre véhicule, la plupart du temps les frais de réparation sont entièrement à votre charge.

En revanche, s'il s'agit d'un animal domestique en divagation, la responsabilité incombe au propriétaire de l'animal si celui-ci peut être identifié.

Dans ce cas, le propriétaire a l'obligation d'accepter de faire un constat amiable et, à défaut d'avoir une assurance spécifique, c'est la responsabilité civile qui prend en charge.



Drônes de loisirs : les bons réflexes



Acheté en magasin de jouets ou non, un drone reste un aéronef aux yeux de la loi - son usage, même récréatif, est strictement encadré.

- Enregistrement obligatoire sur AlphaTango (gratuit, dès 250 g ou si équipé d'une caméra)
- Formation en ligne du pilote.
- Vol limité à 120 m, de jour, en vue directe, jamais au-dessus de personnes ni de **l'espace public en agglomération**
- Aucune captation d'images sans accord.

Dans son jardin : règle du « 1 pour 1 », autant de distance horizontale que de hauteur de vol. Au-dessus des champs : zones autorisées à consulter sur Géoportail (carte de restrictions pour drones de loisir) —

Localement: attention aux périmètres étendus des aéroports de Dinard-Pleurtuit et Dinan-Trélivan.

Toutes les démarches : alphatango.aviation-civile.gouv.fr

Informations municipales

Commémoration du 19 mars 1962



Dans l'histoire Mémoire de nos villes, de nos villages, les monuments aux morts, les Mémoriaux, les stèles, rappellent le sacrifice de celles et ceux qui ont servi la France au péril de leur vie. Les inscriptions personnalisées sont sacrées, elles rappellent les valeurs, l'identité, le service rendu... l'enfance éclatée, la jeunesse foudroyée de celui promis à un avenir radieux...

Aujourd'hui nous commémorons le 64ème anniversaire du cessez-le feu à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, nous honorons toutes les victimes : les morts tombés dans les combats et dans les attentats avant la proclamation par le général Ailleret du cessez-le-feu le 19 mars

1962 à 12 heures, comme tous ceux qui connurent le même sort tragique après cette date.

Chaque citoyen a pour devoir de respecter leur sacrifice, veiller à ce qu'il ne reste pas vain et serve à la cause de la paix « *ils sont réunis dans la mort, unissons-nous dans la Paix* »

Les générations actuelles ont besoin de repères. Elles trouveront dans ces cérémonies les signes du souvenir sans lesquels tout peuple ne peut bâtir son avenir « *Les peuples cessent de vivre lorsqu'ils cessent de se souvenir* » a dit le Maréchal Foch.

Vous, les jeunes, soyez nos ambassadeurs pour bâtir la France de demain dans un monde de progrès, ouvert au dialogue, à la tolérance, à la Paix. Depuis 1963, chaque année, à la même date anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962, avec fierté, nous leur rendons

un hommage solennel, à la hauteur de leurs sacrifices et nous nous inclinons avec déférence et émotion devant leurs familles.

Comme pour ne pas troubler leur dernier sommeil, l'ombre de nos drapeaux frôle leurs sépultures et leurs plis sont ceux de leur mémoire, du souvenir du sang versé pour les trois couleurs de notre pays.

Aujourd'hui, à l'heure où de sombres nuages s'amoncellent le long de nos frontières, soyons vigilants, la flamme du souvenir ne doit pas s'éteindre.

Vive la République, Vive la France, Vive la Paix.

(Source : La FNACA, Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie février 2026)



Commémoration du 8 mai 1945



Le 8 mai 1945, il y a 81 ans, à Reims et à Berlin, l'armée de l'Allemagne nazie capitulait sans condition, la France étant présente aux côtés des Alliés britanniques, américains et soviétiques. La barbarie nazie enfin vaincue, les peuples d'Europe retrouvaient leur liberté et leur souveraineté.

Le 8 mai 1945 portait un espoir de Paix. Or, nous assistons, aujourd'hui, à la banalisation d'idées qui nous ont amené aux abominations de la Deuxième Guerre mondiale. Au mépris des enseignements du passé, fanatisme religieux, terro-

risme, réveil des nationalismes, retour des empires, et retour de la guerre aux Quatre coins du monde nous rappellent que la Paix et la Liberté ne sont jamais définitivement acquises. De même, un nouvel ordre mondial voudrait s'imposer à la place de celui né en 1945 !

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la disparition de René Cassin, prix Nobel de la Paix et un des pères fondateurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme, approprions-nous sa pensée : « *Il n'y aura pas de paix sur cette planète tant que les droits de l'homme seront violés en quelque partie du monde que ce soit* ».

La Paix est en Danger. Fidèle au souvenir de ceux et celles qui ont sacrifié leur vie pour un monde de Paix,

l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre (UFAC) appelle : Tous nos concitoyens à poursuivre le combat en faveur de la Solidarité et de la Paix en combattant tous les fanatismes qui menacent la Paix, la sécurité des peuples et les droits fondamentaux des Hommes et les gouvernements à respecter le droit international en s'appuyant sur la charte de l'ONU. Vive la République ! Vive la France !

(Source : Ministère des armées et des anciens combattants)

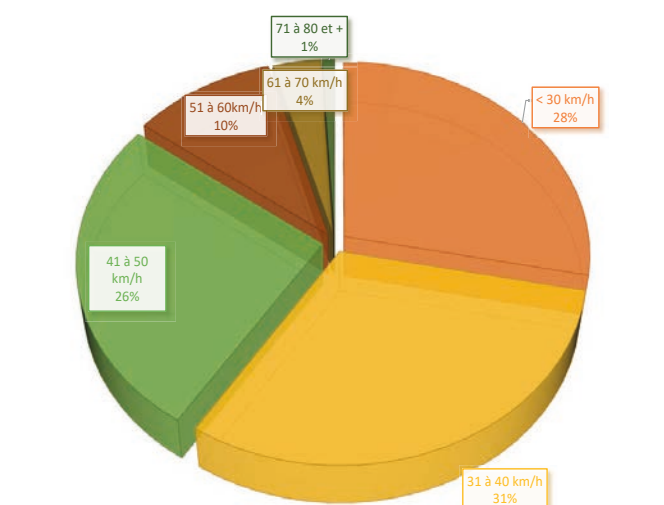


Radars pédagogiques

Courant décembre 2026, nous nous sommes intéressés au contrôle de vitesse au niveau des Landes Marettes. L'entrée de Bourseul rue de l'Hermine. Voici les résultats de nos mesures :

Mesures effectuées sur la période de 1 mois, voici une synthèse des vitesses dans les sens entrant dans le bourg et sortant du bourg.

■ SENS ENTRANT DANS LES LANDES MARETTES VERS SAINT-MÉLOIR-DES-BOIS



Le nombre de véhicules concerné est **1 369**

La vitesse moyenne est de **38 km/h**

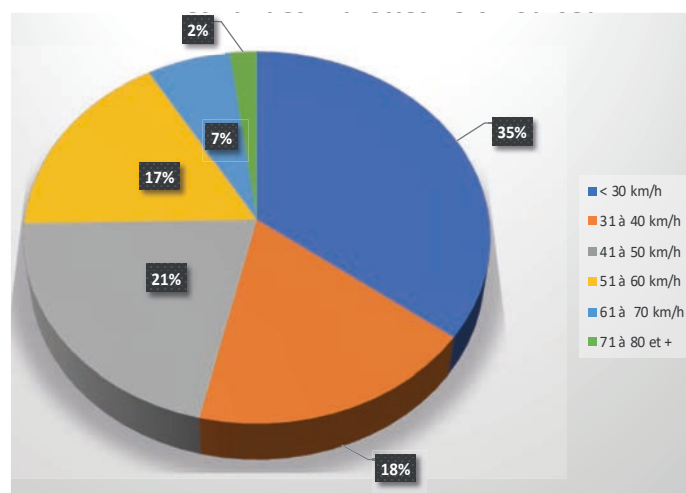
85 % des véhicules roulent à une vitesse maximum de **50 km/h**

La vitesse maximum relevée est de **85 km/h**. (concerne 1 véhicule)

12 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à **70 km/h**

Aucun véhicule n'a atteint une vitesse supérieure à **100 km/h**

■ SENS SORTANT DES LANDES MARETTES VERS LA CROIX-SAINT-MALEU



Le nombre de véhicules concerné est de **1 651**

La vitesse moyenne est de **39 km/h**

85 % des véhicules roulent à une vitesse maximum de **55 km/h**

La vitesse maximum relevée est de **91 km/h**

34 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à **70 km/h**

Aucun véhicule n'a atteint une vitesse supérieure à **100 km/h**

POUR LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS, MERCI DE BIEN VOULOIR RALENTIR.



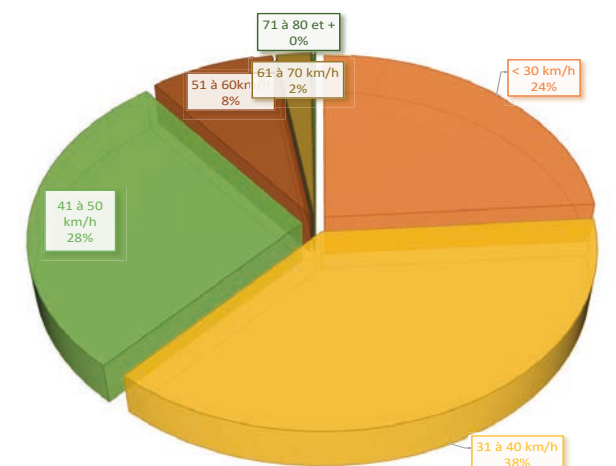
Source : Prévention Routière

Informations municipales

Courant janvier 2026, nous nous sommes intéressés au contrôle de vitesse au niveau de l'entrée de Bourg de Saint Méen. Voici les résultats de nos mesures :

Mesures effectuées sur la période de 1 mois, voici une synthèse des vitesses dans les sens entrant dans le bourg et sortant du bourg.

SENS ENTRANT DE SAINT-MÉEN VERS BEAUBOIS



Le nombre de véhicules concerné est **2 727**

La vitesse moyenne est de **38 km/h**

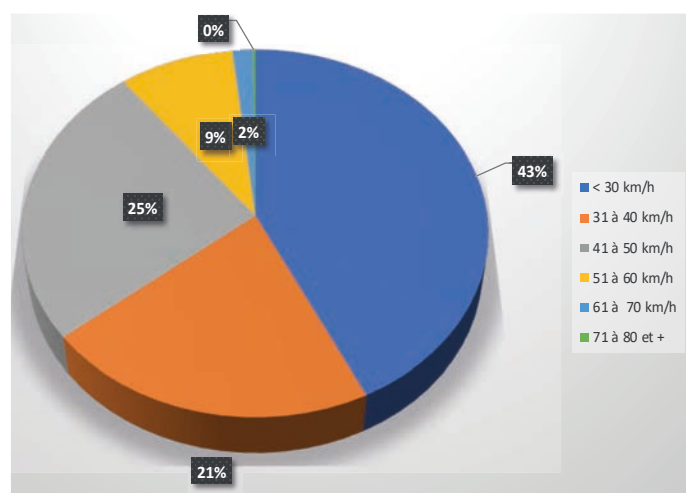
85 % des véhicules roulent à une vitesse maximum de **47 km/h**

La vitesse maximum relevée est de **78 km/h.** (concerne 1 véhicule)

7 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à **70 km/h**

Aucun véhicule n'a atteint une vitesse supérieure à **100 km/h**

SENS SORTANT DE SAINT-MÉEN VERS LA PÉVRIE



Le nombre de véhicules concerné est de **3 828**

La vitesse moyenne est de **34 km/h**

85 % des véhicules roulent à une vitesse maximum de **47 km/h**

La vitesse maximum relevée est de **88 km/h**

8 véhicules ont atteint une vitesse supérieure à **70 km/h**

Aucun véhicule n'a atteint une vitesse supérieure à **100 km/h**

Globalement, les vitesses sont, en moyenne, sous la limite de 50km/h autorisée au niveau des Landes Marettes et du bourg de Saint Méen. Cependant, nous constatons beaucoup de dépassements de la vitesse limite avec des vitesses supérieures ou égales à 70 km/h.

EN CAS DE PANNE OU D'ACCIDENT, FAITES-VOUS VOIR.





Compte rendu des conseils municipaux de décembre 2025 à avril 2026

TRAVAUX

■ Toit de la salle polyvalente

Depuis la création de la salle en 2001, il y a régulièrement eu des problèmes d'infiltration d'eau dans la salle polyvalente. En 2011, un expert avait été nommé par l'assurance qui avait conduit à effectuer des travaux pour régler le problème. Force est de constater que cela n'a pas fonctionné. Dès que la météo combine des averses avec du vent, nous constatons de plus en plus d'infiltrations.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a eu un rendez-vous avec Monsieur Christophe ROUILLE, architecte avec qui nous avons travaillé sur plusieurs chantiers, pour lui demander conseil. Celui-ci propose une étude en plusieurs temps et en associant une entreprise professionnelle du zinc. Cette mission qui se déroulera en 3 temps pour un coût de 1 400 € HT.

Suite à la mission d'étude, il est proposé de retirer le zinc existant dans son intégralité et d'en mettre un nouveau. Pour cela, le coût est estimé à 110 000 €, des options seront demandées en cas de nécessité de travaux supplémentaires. La maîtrise d'œuvre se monte à 9 500 €, la mission contrôle technique à 2 500 € et la mission Coordonnateur de sécurité et de la santé à 2 000 €. Le conseil municipal valide et autorise Monsieur le maire à lancer l'appel d'offre.

Six entreprises ont répondu à l'appel d'offre. Après avoir étudié les dossiers, seules quatre propositions ont été retenues. L'entreprise PAYOU ayant la proposition la moins onéreuse a été retenue. Son offre est de 86 054,35 € pour le devis de base, la variante numéro un est chiffrée à 10 302,60 € et la deuxième à 9 676,78 €. Monsieur le maire précise que les variantes sont liées à l'état du toit et qu'il faudra attendre que le zinc soit retiré pour savoir si ces dépenses seront utiles ou pas.

■ Demande de subvention

Afin d'anticiper sur la future rénovation du toit de la salle des fêtes, Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au titre du DSIL ou de la DETR auprès de la préfecture. Cette demande se fera sur les bases de 150 000 € HT. Le conseil municipal valide cette demande et autorise Monsieur le maire à signer tous les documents s'y afférant.

Les travaux de la salle des fêtes sont, en principe, éligibles au fonds de concours de Dinan Agglomération. La règle stipule qu'il n'est pas possible de démarrer les travaux avant d'avoir l'accord de subvention, c'est pourquoi Monsieur le maire propose de solliciter une dérogation afin de réaliser les travaux immédiatement et de demander l'aide du fonds de concours en 2027. Le conseil municipal valide cette proposition.

■ Travaux salle André HENON

La rénovation de la salle a été budgétisée en début d'année.

Plusieurs devis sont soumis au conseil municipal, soit pour la fourniture de matériel, soit pour l'intervention d'entreprises extérieures. Pour la rénovation du sol, le conseil valide la proposition de la société SARL MIRIEL pour la fourniture et la pose de lame PVC type ALLURA, l'ensemble des travaux se monte à 6 276,92 € HT. Pour les dalles de plafond, la SARL MANIVEL propose de changer une partie des dalles pour le prix de 500 € HT, le conseil opte pour changer l'intégralité des dalles, le montant sera ajusté. Pour l'éclairage, un devis d'un montant de 399 € HT est proposé par CDELEC pour la fourniture de 14 panneaux Led Rodi 830-26W, cette proposition est adoptée. Le dernier devis est fourni par la société Comptoir Seigneurie GAUTHIER pour la fourniture de papier à peindre et de peinture au prix de 831,39 € HT, proposition également validée. Les travaux concernant le plafond, l'électricité et la peinture seront réalisés en régie.

Sur proposition de Madame Madeleine ABBÉ, des devis sont également proposés pour réaménager la cuisine. Après une visite sur place et l'étude des propositions, le conseil municipal valide le principe mais demande à Madame Madeleine ABBÉ de faire modifier la proposition de la société CUISI-MOB et donne son accord pour valider ce projet dont le tarif définitif sera communiqué prochainement.

Après modification, Madame Madeleine ABBÉ nous informe du prix définitif pour la nouvelle cuisine qui se monte à 5 279 € HT

■ Poteau incendie

Suite à la vérification des poteaux incendie réalisé par la SAUR, il s'avère que le poteau incendie situé au croisement de la rue Chateaubriand et de la route de la Louvelais ne répond plus aux normes. Il est nécessaire de le changer intégralement, le devis se monte à 3 361 € HT. Le devis est validé par le conseil.

■ SDE Lanterne

Dans le cadre du programme « fonds verts », l'état souhaite inciter les communes à s'orienter vers l'accélération de la sobriété écologique. Il reste deux lanternes de plus de 30 ans dans la rue Chateaubriand qui sont éligibles à ce financement. Les travaux sont estimés à 2 200 € et la participation à 984,57 €, ces prix sont estimatifs et seront ajustés après la réalisation. Le conseil municipal s'engage dans ce projet.

■ SDE Eclairage public

Le SDE a également fait une étude pour renouveler l'éclairage public de la rue Chateaubriand. Le reste de l'éclairage ayant moins de trente ans, le projet ne peut bénéficier du plan « fonds verts ». Les travaux sont estimés à 5 750 € et le reste à charge pour la commune est de 3 460,35 €. Comme pour les lanternes, ces montants sont estimatifs et seront réajustés le moment venu. Le conseil valide également cette rénovation.

Conseils municipaux

ECOLE

Tarifs restaurant scolaire

Le tarif social déjà en place à Bourseul est reconduit pour trois années supplémentaires. Madame Anne-Claude MORIN propose une nouvelle grille de quotient familial CAF ainsi qu'un changement de tarif des tranches 2 et 3.

Quotient familial de 1 à 1 249 € le prix est de 1 €

Quotient familial de 1 250 € à 1749 € le prix est de 2,80 €

Quotient familial à partir de 1 750 € le prix est de 3,20 €

Tarif adulte 5 €

Tarifs garderie

Madame Anne-Claude MORIN propose également une nouvelle grille pour les tarifs garderie comme suit :

Le matin 0.55 € la demi-heure

Le soir 1.20 € entre 16h30 et 17h (gouter inclus).

0,55 € la demi-heure après 17h

Les dépassements après 18h30 seront facturés 3 euros supplémentaires.

Ces nouveaux tarifs rentrent en application au premier janvier 2026.

Frais de transport

Le conseil départemental ne prenant plus en charge certains transports scolaires pour l'école primaire, Madame Anne-Claude MORIN propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 300 € pour l'année scolaire 2025/2026 pour compenser les dépenses supplémentaires. Le conseil municipal donne son accord.

Subvention OCCE et fournitures scolaires

Avant le vote du budget communal, Monsieur le maire propose un ajustement des budgets alloués à l'école. Le budget éveil culturel (viré à l'OCCE) était de 22 € par enfant depuis 7 ans, il est proposé de passer à 26 € par enfant. Pour les fournitures scolaires la proposition est de passer de 48 € à 52 € par enfant. L'équipe municipale approuve ces deux propositions.

Participation au fonctionnement

Comme chaque année, une participation financière est demandée aux communes avoisinantes qui n'ont pas d'école et dont les enfants sont scolarisés à Bourseul. Deux communes sont concernées : Saint-Méloir-des-Bois et Plorec-sur-Arguenon.

Il est proposé de reconduire les mêmes tarifs que l'année précédente à savoir : 1 230 € par élève de maternelle et 510 € par élève en élémentaire, le conseil valide.

ACHATS

Défibrillateur salle polyvalente

Le défibrillateur de la salle polyvalente avait été acheté auprès de la société SCHILLER il y a environ 8 ans, il doit être renouvelé. Monsieur Yves BRUNET propose l'acquisition du même type de matériel auprès de la société CARDIOQUEST (avec qui nous travaillons déjà) au prix de 1 490 € HT. Une proposition de contrat de maintenance est également fournie pour les quatre défibrillateurs. Ce contrat comprend l'assistance 6/7 jours, la garantie des consommables électrodes et batterie, la vérification et les opérations d'entretien,

la mise à jour des données logiciel de l'appareil, la vérification des supports associés, la mise à disposition d'un appareil de prêt en cas d'utilisation thérapeutique et/ou réparation (sous 48h maximum).

Le conseil valide l'achat et la mise en place du contrat de maintenance.

Achat bac d'équarrissage

La commune doit se doter d'un bac équarrissage pour l'enlèvement des résidus de gibier de chasse et des dépouilles d'animaux tués sur la route. Les chasseurs se sont dotés de 2 congélateurs afin de pouvoir stocker plus longtemps. Le choix du conseil se porte sur un bac 800 litres auprès de la société POINT VERT au prix de 1 099 € HT.

Pour l'enlèvement, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la société SAS SECANIM, nous estimons les besoins à trois à quatre passages par an.

Achat de vaisselle

A la demande du personnel qui gère les salles municipales, un devis pour la fourniture de vaisselle a été sollicité auprès de la société GROUPE COMPTOIR DE BRETAGNE pour réassortir les besoins. Le montant proposé est de 617,08 € HT. Le conseil donne son accord.

Espaces verts

Madame Madeleine ABBÉ propose deux devis. Le premier, fourni par l'EURL Pépinière du Penthievre, concerne la fourniture d'arbres pour la rue des Hortensias, l'école et devant le dépôt de l'atelier municipal. Le montant est de 782,49 € HT. L'autre est proposé par la SARL ALT'CIME ELAGAGE pour élaguer le chêne de la liberté, le coût est de 500 € HT, les deux devis sont acceptés.

Parc sportif

Madame Lydie RAMEZ a en charge le dossier pour l'achat d'équipements sportifs à installer à proximité du pumptrack. Le devis comprend : l'installation, la pose, le montage des agrès et la mise en service. En matériel il est prévu 1 rameur, 1 vélo elliptique, 1 combiné push-pull multiprises, 1 squat machine double, 2 vélos training et 1 panneau d'accueil, le tout pour un montant de 16 509 € HT. Le conseil valide ce projet et autorise Monsieur le maire à solliciter une aide au titre du contrat départemental pour un montant 11 556 €.

Extincteurs

La société Emeraude sécurité a procédé au contrôle des extincteurs et le constat est que de nombreux extincteurs ne sont plus réglementaires car ils ont plus de 5 ans pour certains ou plus de dix ans pour d'autres. Le devis pour remplacer tous les extincteurs concernés se chiffre à 4 623 € HT. Monsieur Yves BRUNET propose d'échelonner ces renouvellements sur trois ans en priorisant les lieux recevant du public la première année. Le conseil valide cette proposition.

DIVERS

Référent CNAS

À la suite du départ en retraite de Monsieur Pascal DESPRES, il est nécessaire de nommer un employé communal comme référent auprès du CNAS. Madame Maria PASCOAL GOMES est nommée référente avec l'aval du conseil municipal. Suite aux élections, Madame Isabelle ANDREO est nommée correspondante pour les élus.

■ Régularisation de terrain

Dans le lotissement du clos Grasset, il y a quatre terrains appartenant à des particuliers. À la suite d'un problème de bornage, il existe une petite partie de terrain communal entre la voie publique et le terrain privé, les surfaces sont respectivement de 3,7, 3 et 18m². Monsieur le maire propose que chacun de ces lots soit intégrés à la vente du lot qui le concerne au prix symbolique de 1 € le lot. Les frais seront à la charge de l'acquéreur. Le conseil municipal donne son accord.

■ Convention assainissement

Comme tous les ans, il est nécessaire de prendre une délibération pour valider la convention d'assainissement avec Dinan Agglomération. Pour l'année 2026, le montant attribué à la commune est de 3 725 €.

■ Convention avec la croix rouge

Monsieur Yves BRUNET présente une convention pour le soutien aux populations lors de catastrophe, ou lors du déclenchement du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) par l'association la croix rouge. La commune s'engage à financer une fois un lot point d'accueil des impliqués d'une capacité de 200 personnes (PAI) pour 615 € et un lot centre d'hébergement d'urgence capacité 20 personnes (CHU) pour 1085 €. La convention n'engendre aucun lien de subordination, ne confère aucun mandat et ne crée aucune société commune ou association entre les parties. Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer la convention.

■ Porté à connaissance

Monsieur le maire rappelle que le rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2024 ont été transmis à tous les membres du conseil municipal. Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend acte de la présentation des rapports relatifs au prix et à la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2024.

■ Echange de terrain

Un échange de terrain avec soulte était prévu avec Monsieur SAMPEUR de la Landelle. Après discussion il est proposé la modification suivante. Monsieur SAMPEUR cède à la commune la parcelle ZI 11 d'une surface de 1 917m², qui jouxte le terrain des sports et permet l'agrandissement. En contrepartie, la commune cède à Monsieur SAMPEUR la parcelle ZI 17 située en zone humide dans la vallée pour une surface de 5 176 m² ainsi qu'un délaissé situé derrière sa maison et dont le bornage est en cours (les frais sont à la charge de Monsieur SAMPEUR). Le conseil municipal valide cet accord et précise qu'il n'y aura pas de transaction financière.

SUBVENTIONS ACCORDÉES

■ 4L TROPHY

Monsieur Loan CROUPEL de Saint-Méen est venu rencontrer Monsieur le Maire afin de solliciter une aide financière pour participer au 4L TROPHY qui se tiendra au Maroc. Cet événement qui se déroule tous les ans à un but humanitaire. Le conseil municipal décide d'octroyer une aide de 250 € pour l'équipage de Monsieur CROUPEL.

■ Subventions diverses

Sur proposition de Madame Anne-Claude MORIN, le conseil municipal décide d'accorder les subventions suivantes : Restos du Cœur 350 €, Banque alimentaire pays de Dinan 200 €, Secours populaire 350 €, Secours catholique 350 €, Rêve de Clowns 150 €, Rêve 150 €, la Croix Rouge antenne de Dinan 200 €, ADS 500 €, C.L.O.E et la Maison Escargot 100 €, protection civile 150 €, soit un total de 2 500 €.

FINANCES

■ Compte Financier Unique CFU commune 2025

Monsieur le maire présente les comptes arrêtés de 2025 : en fonctionnement les dépenses sont de 968 778,60 €, l'excédent antérieur reporté était de 104 532,08 € et les recettes sont de 1 264 236,04 €, cela induit un excédent de clôture de 399 989,52 €.

En investissement les dépenses se montent à 431 938,87 €, l'excédent antérieur reporté était de 28 424,45 € et les recettes atteignent 596 471,49 €, l'excédent de clôture est donc de 192 957,07 €. En reste à réaliser il est inscrit 116 911,47 € en dépenses, il n'y a pas de reste à réaliser en recettes.

■ Affectation du résultat

Monsieur le maire rappelle aux conseillers municipaux qu'il convient de décider de l'affectation de l'excédent de fonctionnement capitalisé sur 2025. Il propose de garder 69 989,52 € au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » et d'affecter les 330 000 € restant au compte 1038 de la section investissement « excédents de fonctionnement capitalisés », le conseil valide cette proposition.

■ CFU lotissement du clos grasset

En exploitation le montant des dépenses est de 0.05 €, le déficit antérieur reporté était de 133 943,86 € et les recettes sont de 214 904,61 €, il apparaît donc un excédent de clôture de 80 960,70 €. En investissement, les dépenses sont de 6 302,61 €, le déficit reporté était de 134 200 €, il n'y a pas de recettes, il est donc constaté un déficit de clôture de 140 502,61 €.

Le conseil, après que Monsieur le maire se soit retiré de la salle, valide les CFU de la commune et du lotissement du clos grasset.

■ Budget lotissement du clos grasset 2026

Pour le lotissement le budget d'exploitation s'équilibre à 358 173,48 € en dépenses et en recettes et à 140 502,61 € pour les dépenses et recettes d'investissement.

■ Impôts locaux 2026

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le budget qui a été préparé par la commission finances ne prévoit pas de modification des taux d'imposition communaux. Le conseil valide cette reconduction à savoir 41,10 % pour le foncier bâti, 74,54 % pour le foncier non bâti et 17,22 % de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et les logements vacants.

■ Budget commune 2026

Le budget voté par le conseil municipal se monte à 2 382 004,17 €, il est réparti comme suit : 1 446 757,17 € en section de fonctionnement et 935 247 € en investissement. Monsieur le maire précise que plusieurs des dépenses d'investissement inscrites au budget ne seront pas réalisées en 2026 mais devront attendre 2027 pour obtenir des accords de subventions.

Conseils municipaux

ELECTIONS

■ Election de maire

La loi impose de fixer les élections du maire et des adjoints le week-end suivant les élections municipales. Pour cette élection Monsieur Yves Brunet, doyen du conseil, préside la séance et Monsieur Thomas CHEVALIER, plus jeune de l'équipe est nommé secrétaire de séance. Monsieur Yves BRUNET propose la candidature de Monsieur Philippe DAULY au poste de Maire et interroge l'assemblée pour savoir s'il y a d'autre candidat. Le conseil passe au vote à bulletin secret et Monsieur Philippe DAULY obtient 15 voix et est donc élu maire et immédiatement installé.

Election des adjoints :

Avant de procéder à l'élection, il est nécessaire de délibérer pour fixer le nombre d'adjoints. La commune de Bourseul est autorisée à avoir quatre adjoints au maximum. Cependant Monsieur le Maire propose de nommer trois adjoints et précise qu'il sera mis en place des postes de conseillers délégués dans un second temps. Le conseil valide le nombre d'adjoints à trois.

Monsieur le maire rappelle que l'élection d'adjoints est une élection à liste et propose les noms de Monsieur Yves Brunet comme premier adjoint, Madame Isabelle ANDREO comme deuxième adjointe et Monsieur Thomas CHEVALIER comme troisième adjoint. N'ayant pas d'autre candidat il est proposé au vote et la liste est élu avec 15 voix.

■ Charte des élus

Monsieur le maire porte à connaissance des élus la charte de l'élu local et la lit à haute voix. De plus, il précise que cette charte a été envoyée par courriel à tous les élus.

■ Attribution des fonctions

Monsieur le maire prend la responsabilité des commissions finances et travaux, Monsieur Yves BRUNET est chargé de l'urbanisme, de la communication et de la sécurité, Madame Isabelle ANDREO des affaires scolaires, du cadre de vie et de l'action sociale et Monsieur Thomas CHEVALIER de la voirie, des relations avec les associations et des subventions.

■ Indemnités d'élus

Monsieur le maire explique que pour la commune de Bourseul l'indice maximum d'indemnités de maire est fixé à 55,70 % du montant de 4110,52 €. Pour ne pas soumettre la commune à des charges, il propose de fixer son indemnité en dessous du seuil soumis aux charges et propose le taux de 48,66 % pour le maire, soit une indemnité brute de 2 000,18 €. Pour le premier adjoint, Monsieur le maire propose maximum autorisé de 21,38 % soit une indemnité brute de 878,83 €. Pour les deux autres adjoint le taux proposé est de 18,68 % soit une indemnité brute de 767,85 €, enfin les quatre conseillers délégués se verront attribuer une indemnité au taux de 3 % soit 123,32 € brut.

DIGOUST

Ce samedi 16 mai, l'ouverture de l'association gratuite et solidaire s'est déroulée en extérieur. Le soleil jouait à cache-cache.

En revanche l'accueil était chaleureux. Lorsque toutes les conditions seront réunies, l'association devrait ouvrir ses portes les mercredis et samedis après-midi. (Voire le samedi matin de temps en temps).

Chacun peut apporter et prendre gratuitement des vêtements, de la vaisselle, de la maroquinerie, des appareils électroménagers, des meubles etc.

Aussi, afin de participer aux frais de gestion et faire vivre l'association le plus longtemps possible, vous pouvez faire un don quel qu'il soit.

L'équipe de bénévoles recherche de nouveaux membres. Si vous êtes motivé, n'hésitez pas à les contacter ! La bonne humeur est assurée !

Contact : 06 09 25 63 12 ou via la page facebook





Les travaux de la step de Bourseul

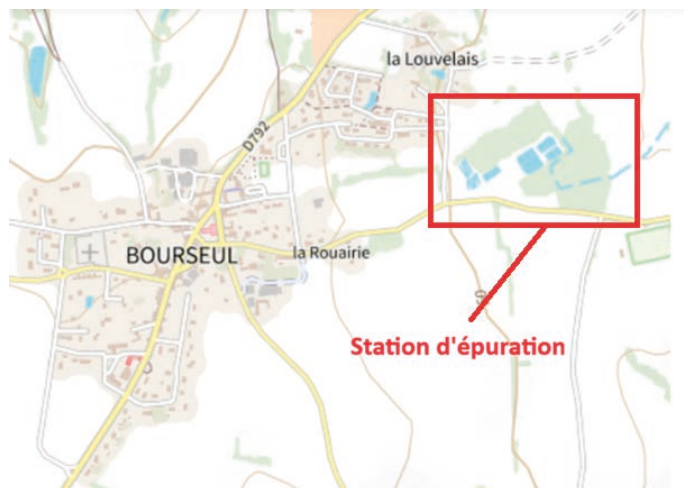
Zoom sur nos infrastructures : réhabilitation de la station d'épuration

Vous l'avez peut-être remarqué au cours de l'année passée : notre station d'épuration a bénéficié d'une importante cure de jouvence. Construite en 2007, l'installation montrait de sérieux signes de fatigue qu'il devenait urgent de corriger pour préserver notre environnement.

Débutés en mai 2025 après l'obtention des autorisations de l'État, les travaux ont duré deux mois. Le chantier s'est concentré sur deux éléments stratégiques :

- **Le poste de relevage** : C'est la porte d'entrée de la station. Il a été entièrement renouvelé pour pomper et acheminer efficacement les eaux usées vers la suite du parcours.
- **Le massif filtrant** : C'est le véritable «cœur» du système. Ce grand filtre naturel a été remis à neuf pour assurer au mieux sa mission d'épuration.

Grâce à cette modernisation, notre équivalent est aujourd'hui prête à traiter les eaux usées de 400 habitants. Une fois l'eau épurée, elle est rejetée dans le bassin versant de l'Arguenon, fleuve sensible de notre bassin de vie.



Info clés

Maitrise d'ouvrage : DINAN AGGLOMERATION

Maitre d'œuvre : OCEAM Ingénierie

Entreprise travaux : SATEC

Montant des travaux : 268 900 € HT

Durée des travaux : 2 mois

Taille de la station : 400 Equivalent habitants



Mise en place Géomembrane



Refonte du poste de relevage



Filtre planté de roseaux – cœur du traitement

Vie de la commune

Fleurissement 2026

Les membres de la commission Environnement et Cadre de vie organise cette année, comme tous les deux ans, le concours de fleurissement.



Celui-ci a pour objectif de récompenser les résidents de la commune dont les abords des propriétés sont fleuris et visibles par tous les promeneurs, sans avoir à pénétrer dans les propriétés. Les membres de la commission prennent en compte uniquement ce qui est visible du domaine public. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un concours (il n'y a pas d'inscription) mais d'un encouragement et d'une reconnaissance aux lauréats retenus par les membres de la commission. Celle-ci envisage de sillonner les rues et les routes de la commune pendant les mois de juillet et août.



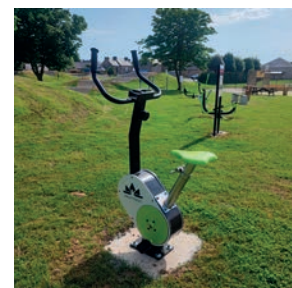
PARCOURS SPORTIF : Un nouvel espace sportif et inclusif à côté du pumptrack

Dans le cadre de son engagement en faveur du bien-être, de la convivialité et du sport pour tous, la commune et sous l'impulsion de Madame Lydie RAMEZ poursuit l'aménagement de ses espaces de loisirs avec l'installation d'agrs sportifs à proximité du pumptrack.

Pensé comme un lieu accessible, intergénérationnel et ouvert à tous les publics, cet équipement vient compléter l'offre sportive déjà existante.

Les agrs de fitness en plein air permettent à chacun de pratiquer une activité physique librement et gratuitement, à son rythme. Ils offrent la possibilité de réaliser des exercices simples pour travailler l'équilibre, la mobilité, le renforcement musculaire ou encore l'endurance. Installés à proximité du pumptrack, ces équipements créent un véritable pôle de loisirs et de sport en accès libre. Grands-parents, parents, adolescents, enfants, sportifs occasionnels ou réguliers peuvent ainsi partager un même espace, favorisant les rencontres et les moments de convivialité. L'installation de ces agrs favorise également les échanges entre générations. Tandis que les plus jeunes profiteront du pumptrack, les adultes et les seniors peuvent utiliser les équipements de fitness ou accompagner leurs proches dans un moment de détente et d'activité physique.

La municipalité a, en outre, souhaité intégrer un agrs spécialement conçu pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Cette démarche s'inscrit dans une volonté forte de rendre les espaces publics plus inclusifs et accessibles. Nous espérons que ce nouvel espace deviendra rapidement un lieu apprécié de tous, propice au sport, à la rencontre et au partage.





Portes ouvertes de l'école municipale de Bourseul

L'équipe pédagogique et la municipalité ont accueilli les enfants accompagnés de leurs parents pour une visite de l'école, du restaurant scolaire et de la garderie. L'école municipale dispose de 6 classes allant des tout-petits (à partir de 3 ans) jusqu'au CM2. Le parcours scolaire permet aux enfants un circuit éducatif de la petite section de maternelle à la préparation à l'entrée au collège.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux venus....

CONCOURS DE DESSINS

POUR LES ENFANTS

Thème : **LES QUATRE SAISONS**

Printemps fleuri, été ensoleillé, automne coloré ou hiver enneigé... laissez parler l'imagination et la **créativité** des **jeunes artistes** !

PRINTEMPS

ÉTÉ

AUTOMNE

HIVER

QUI PEUT PARTICIPER ?

Le concours est ouvert à tous les enfants et se décline en deux catégories d'âge :

MOINS DE 8 ANS

DE 8 À 11 ANS

COMMENT PARTICIPER ?

Réalise un dessin sur le thème « Les Quatre Saisons » sur une feuille (format libre) et dépose-le à la mairie.

N'OUBLIE PAS D'INSCRIRE AU DOS DE TON DESSIN :

- ★ Nom et prénom de l'enfant
- ★ Âge
- ★ Adresse
- ★ Numéro de téléphone

DATE LIMITE DE DÉPÔT

Les dessins sont à rendre à la mairie au plus tard le

5 SEPTEMBRE 2026

Les dessins des 3 gagnants de chaque catégories seront publiés dans le **prochain bulletin** et seront récompensés par de petits lots.

À vos crayons, feutres et pinceaux !

Vie de la commune

Urbanisme

■ Déclarations préalables

DP 022 014 25 00040	2, Le Pont Loyer	Changement des menuiseries et pose de fenêtres de toit
DP 022 014 25 00041	2, La Ville Es Rieux	Pose de fenêtres de toit et isolation par l'extérieur
DP 022 014 25 00042	6, La Ville Boblain	Changement des menuiseries et création d'une porte à la place d'une fenêtre
DP 022 014 26 00001	9, la Ville Hamonet	Changement des menuiseries
DP 022 014 26 00002	2, rue des hortensias	Pose d'une pergola bioclimatique
DP 022 014 26 00004	Route du Clais	Installation d'un stockage d'énergie
DP 022 014 26 00005	20, rue de l'Hermine	Réfection de la toiture
DP 022 014 26 00006	15, rue Chateaubriand	Modification de la toiture
DP 022 014 26 00007	16, le Pont Loyer	Changement des menuiseries
DP 022 014 26 00008	23, la Tieuline	Clôture
DP 022 014 21 C0030 M 01	5, le Bas Village	Création et changement des menuiseries
DP 022 014 21 C0019 M 01	22, La Treunais	Pose d'un bardage complet
DP 022 014 26 00009	4, rue de l'Arguenon	Changement de la porte de garage
DP 022 014 26 00010	La Basse Lande	Abattage d'arbres
DP 022 014 26 00011	5, rue Chateaubriand	Remplacement d'une fenêtre
DP 022 014 26 00012	7, rue des Templiers	Remplacement du toit, pose d'une fenêtre de toit et isolation
DP 022 014 26 00013	6, la Chapelle Bernier	Abattage d'arbres
DP 022 014 26 00014	3, le Clais	Installation de deux abris de jardin
DP 022 014 26 00015	le Pau	Détachement d'un lot à bâtir
DP 022 014 26 00016	15, rue chateaubriand	Modification de la toiture
DP 022 014 26 00017	3, la Porte Sauneuf	Création de 2 ouvertures
DP 022 014 26 00018	10, rue Chappedelaine	Clôture
DP 022 014 26 00019	25, la Tieuline	Clôture
DP 022 014 26 00020	4, la Croix Saint Maleu	Installation de cheminées sur un poulailler

■ Demandes de permis de construire

PC 022 014 23 C0018 M 01	35 ter, La Vallée du Calage	Construction d'une maison individuelle, d'un carport et d'un garage.
PC 022 014 23 C0015 M 01	7, rue de l'Hermine	Construction d'un garage, d'un carport, d'un préau et modification d'une ouverture.
PC 022 014 26 00001	22, Saint Méen	Changement des menuiseries et transformation du garage en une buanderie.
PC 022 014 26 00002	La Basse Lande	Construction d'une unité de méthanisation.
PC 022 014 26 00003	6, La Chapelle Bernier	Construction d'une unité de méthanisation.
PC 022 014 26 00004	16, la Tieuline	Construction d'une maison individuelle.
PC 022 014 26 00005	16 rue des Camélias	Réalisation d'un carport.
PC 022 014 26 00006	5, rue de l'Hunaudaye	Extension habitable en RDC.
PC 022 014 26 00007	3, la Tieuline	Construction d'une maison individuelle.



Etat civil

Naissance

Hélina FRATTINI
née le 13 avril 2026
7, La Tremblais
Jade RAFFRAY
née le 6 avril 2026
5, la Ville Vain



Parrainage civil

23 mai 2026
Gaspard GUITTIER



Pacs

14 février 2026
Marie JOSSELIN & Guilwen LEFEBVRE



Mariage

15 mai 2026
Laura WAYENBERG & Arnaud JANNIN



Décès

25 avril 2026
Paulette JOSSET née REHEL
31 janvier 2026
Renée CHARPENTIER née GUILLOUET
14 novembre 2025
Reine MACÉ née POMARÈDE





Trophée cycliste

Cette année, l'association Bourseul en fête, a eu la grande satisfaction d'accueillir et d'organiser une manche du Trophée Dinan Agglomération sur notre commune. Cet événement cycliste, qui rassemble cinq critères nocturnes organisés sur le territoire de Dinan Agglomération, a fait étape à Bourseul le mercredi 3 juin 2026.



Pour cette première manche, plus de 40 bénévoles, membres de l'association, habitants de la commune et partenaires locaux se sont mobilisés avec enthousiasme afin de faire de cette soirée une réussite. Grâce à l'implication de chacun, près de 200 coureurs ont pu évoluer dans les meilleures conditions devant un public nombreux, venu partager un beau moment de sport et de convivialité.

Au-delà de la performance sportive, cette manifestation a été un véritable temps de rencontre et de partage pour notre commune. Elle a permis de mettre en lumière l'engagement des bénévoles, la dynamique associative locale et la capacité de notre territoire à se rassembler autour d'un projet commun.

Organisé en étroite collaboration avec le Cyclo Club Plancoëtien, cet événement n'aurait pu connaître un tel succès sans la mobilisation collective de tous les acteurs impliqués. L'association adresse ses plus sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles, partenaires, habitants, élus et spectateurs qui ont contribué, par leur présence et leur engagement, à faire de cette soirée une belle fête populaire et sportive.

Classement Épreuve Open

1- LE CAM Brendan / 2- REMY Noah / 3- LESNE Robin

Classement Épreuve Access

1- RENAULT Tom / 2- PLEVEN Mathieu / 3- JOURDEN Simon

Classement Féminine

1- RIGAUX Alizée / 2- DESPREZ Lison / 3- TIREL Gwenaëlle



Petit clin d'œil aux personnels des services techniques pour leur implication et leur disponibilité qui ont contribué à la belle réussite de cette manifestation.

Thomas CHEVALIER

Vie associative

Bourseul Moto club : cap sur les balades et partage.

Le B.M.C a été créé en 2007 ! Aujourd'hui c'est une quarantaine de passionnés, de la bonne humeur et zéro prise de tête : c'est ça, l'esprit du Moto Club de Bourseul !

Notre crédo ? Partager notre passion dans une ambiance très bon enfant et dans le respect des règles.

Au programme : une balade un dimanche par mois, un grand week-end d'évasion dans l'année, mais aussi des balades improvisées entre membres la semaine et des moments de partage avec la commune, comme lors de notre vide-greniers du 17 mai dernier par exemple.

La chasse aux œufs

Le 6 avril 2026, sous un soleil radieux, le Moto Club de Bourseul a organisé la première chasse aux œufs dans le formidable site des Aulnays mis à disposition par la mairie pour l'occasion. Les départs ont été réalisés en 3 temps : départ des petits, puis des moyens et enfin des grands pour une chasse impitoyable aux œufs ou plus exactement aux tickets à l'effigie du Moto Club bourseulais. Pour la bonne forme, la consigne était de ramasser 10 tickets pour percevoir des œufs en chocolat fournis par la mairie.

Les tickets ont été cachés par l'équipe des motards très attentionnés et motivés pour cacher les fameux sésames. Cette première édition a été très appréciée par un public très nombreux.

Vide Grenier

Le vide-greniers s'est déroulé le dimanche 17 mai.

Le soleil aurait pu être plus présent mais la pluie a été évitée. Bravo aux organisateurs du moto club de Bourseul. Il était possible de se restaurer et de se désaltérer tout en écoutant le groupe de musique les « Not Too Late ».



l'AS du Temps Libre

La raison d'être, de notre association, est la réunion des beloteurs de Bourseul ainsi que les joueurs des communes et départements limitrophes.

« Malgré la jeunesse de notre mouvement. Le nombre de joueur participant est en progression constante. À ce jour, lors de nos concours de belote sans annonce environ 150 joueurs s'affrontent. La moyenne d'âge est de l'ordre de 75 ans avec un doyen à 96 ans et un benjamin à 50 ans. 8 % de nos Joueuses-Joueurs habitent à Bourseul.

Pour 2026, afin de challenger l'ensemble de nos compétiteurs, nous avons mis en place un challenge sur 4 manches, et, un thème de récompense différent à chacun des concours.



- La 1^{re} manche a été « la raclette » pour les 3 premières équipes.
- La 2^{ème} manche a été « produit en Bretagne » pour les 20 premières équipes.
- La 3^{ème} manche sera « Viande bretonne » avec partage du bœuf.
- La 4^{ème} manche sera « décembre en fêtes », avec la création boulangère « la bigoudène d'hiver » pour l'ensemble des joueurs et qui sera distribuée lors du marché de Noël.

Notre plus grand succès pour l'année 2025, en dehors de nos concours a été sûrement le marché de Noël, à l'initiative de notre adhérent "ERIC SAMSON" accompagné de l'ensemble de nos bénévoles. **Dans le cadre de notre association l'AS du Temps Libre de Bourseul et en partenariat avec les tracteurs illuminés, nous avons organisé notre 1^{er} marché de Noël.** Fort d'une quinzaine de commerçants, nous avons proposé à nos visiteurs un après-midi de joie et de dilettante. Le sourire



des enfants devant ces illuminations, la présence du père Noël, de ces lutins, le tout sous un ciel clément a ravi petits et grands. Les décomptes de l'organisateur, était de 1 740 visiteurs, d'après le décompte d'un organisme officiel nous avons dénombré un nombre de visiteurs légèrement inférieur. (Humour).

Pour l'année 2026, en partenariat avec l'association des Motards « Les C'est pas nous » de Plancoët, nous réitérerons cette manifestation.

Les 1^{ères} ébauches :

Le 4 décembre 2026, concours de belote - présentation de la « Bigoudène d'hiver ».

Le 5 décembre 2026, ouverture du marché de Noël à compter de 9h30 avec des animations tout au long de la journée orientées vers les enfants- Conteuse d'histoire, jeux et tombola pour les enfants avec remise de lots.

Arrivé vers 16h45 / 17h15 d'un important nombre de Moto illuminée. Le parcours devrait être Corseul – EHPAD de Créhen – EHPAD de Plancoët, le terminus sera à Bourseul.

Nos projets 2027

- Marché de Noël, 1^{er} samedi de décembre 2027
- 4 tournois de belote, dernier jeudi de janvier, dernier jeudi d'avril + 2 dates à définir
- Création d'un tournoi régional juin 2027 en discussion.

Nous sommes à la recherche afin d'étoffer notre groupe : un (ou une bénévole) spécialisé à l'animation d'un site internet : <https://asdutempslibre.fr>

Vous pouvez retrouver nos comptes rendus sur info locale – Bourseul Infocale : Vivre et sortir sur cotes-d-armor

Le bureau (les stars ci-dessous) remercie l'ensemble des joueurs, des joueuses, des bénévoles, des partenaires, les municipalités de Bourseul et Plancoët pour l'aide qu'ils apportent à notre association. »

Michel JULIAN



Vie associative

Football Club de Bourseul

Cette année marquait la première saison de notre nouvel entraîneur, qui a su trouver sa place au sein du groupe et apporter une nouvelle dynamique au club.



Tout au long de l'année, les joueurs, les bénévoles et les dirigeants se sont investis afin de faire vivre le club et de représenter au mieux notre commune sur les terrains.

Nous tenons à remercier les sponsors pour leur soutien précieux, ainsi que la mairie pour son accompagnement tout au long de l'année afin d'améliorer notre structure. Leur aide contribue au bon fonctionnement et au développement du club.

Nous souhaitons également la bienvenue à notre nouvel arbitre, récemment recruté, qui rejoint l'aventure du club. Sa présence est une vraie satisfaction et participe à la structuration de notre association.

Le club organisera son repas de fin de saison le 13 juin à la salle des fêtes de Saint-Michel-de-Plélan. Vous pourrez récupérer vos places auprès des joueurs ou au Proxi de notre commune.

Nous espérons retrouver encore plus de monde la saison prochaine, que ce soit sur le terrain ou au bord des terrains pour encourager nos équipes.

Le Président du FC Bourseul.

Club de gymnastique entretien adulte

Quel que soit votre âge et votre niveau. Vous pouvez la pratiquer au masculin ou au féminin.

Venez nous rejoindre pour découvrir notre activité : renforcement musculaire, cardio, assouplissement et relaxation, étirements sont au programme **tous les mardis de 20h à 21h**.

C'est avec plaisir que le groupe vous invite à participer gratuitement à 2 séances découverte à la salle polyvalente – 20 rue de l'Hermine.

La nouvelle saison débutera le mardi 15 septembre 2026. Il est demandé à tous les participants d'apporter son tapis.

Pour tout renseignement contacter :

Jean-Pierre MACÉ au 06.18.78.97.67 ou Yves ABBÉ au 06.86.27.76.61.



Bourseul association des parents d'élèves (B.APE)

Comme l'an dernier, la B.APE (Bourseul Association de Parents d'élèves) a organisé le Carnaval de l'école, en collaboration avec l'équipe enseignante.

Le 27 mars, enfants, enseignants et parents ont joyeusement défilé à travers le bourg de Bourseul jusqu'à la Salle Polyvalente où ils ont reçu une petite collation offerte par la B.APE et la mairie. Avant de partir, princesses, guerriers, animaux, popstars, et autres fantaisies sont alternativement montés sur l'estrade pour faire profiter à tous de leurs costumes ! Les festivités ont continué en fin d'après-midi avec la boum à la salle polyvalente, où les enfants ont pu se défouler en musique. Cette soirée, ainsi que la vente de pizzas qui y est associée, a été un succès et les bénéfices récoltés viendront alimenter les projets de l'école de Bourseul.

L'entente Cyclo Bourseul-Plorec

Nous sommes un petit club cyclo qui effectuons nos sorties le dimanche matin de mars à septembre.

Nos circuits, de 50 km en début de saison, évoluent jusqu'à 90 km à des vitesses comprises entre 23 et 26 km/h suivant les circuits.

Convivialité et bonne humeur avec le plaisir de pédaler ensemble est notre devise.

Nous organisons une paella à emporter le **samedi 10 octobre**.



50 ans et remise nouveaux maillots

Cette année l'entente cyclo fête ses 50 ans et, à cette occasion, nous avons organisé un apéritif-galette-saucisse le 25 avril dernier sur le site des Aulnays. Les cyclos avaient convié les anciens membres du club (présents après l'an 2000 avec au moins 5 années d'ancienneté), les sponsors des tenues ainsi que les maires des 2 communes. Des photos de vie du club, des coupures de journaux et des tableaux des noms d'adhérents retrouvés entre 1976 et 2025 étaient exposées sur le côté de la salle.



Histoire du club

L'ENTENTE CYCLOTOURISTE BOURSEULAISE a été déclarée à la sous-préfecture de Dinan le 24 mars 1976 par le président Francis TOUTAIN, le 15 mars 1984, elle change de titre et devient ENTENTE CYCLO BOURSEUL-PLOREC. Francis TOUTAIN fut président de la création en 1976 jusqu'en 1984. Louis DURAND

lui succède en 1984 jusqu'en 2002 depuis c'est Alain TOUZE qui assume la présidence. Cette année notre club fête donc ses 50 ans. En regardant les archives du club, j'ai pu voir défiler 138 noms (il y a certainement des personnes qui sont passées dans le club sans que je retrouve de traces aujourd'hui), 14 ont été présentes au moins 20 ans et 6 d'entre elles ont été au moins 30 ans. (Alain Touze, Marcel Gouault, Robert Leffray,

Michel Robert, Pierre Despres, Louis Durand).

On retrouve des noms connus du cyclisme. RENARD non pas Alexis mais son père Gabriel et son grand-père Victor. On retrouve également le nom des maires de Bourseul, Jean BRIEND, et de Plorec Robert FAIRIER. On retrouve également 7 féminines depuis 1976.

Aujourd'hui nous sommes dans le club encore 6 adhérents à avoir roulé depuis plus de 20 ans : Marcel Gouault, Alain Touze, Robert Leffray, Jacky Grosset, Roger Brexel, Francis Jouffe.

Dans les années 80, était organisée une petite compétition entre adhérents avec arrivée à la Treunais.

Ensuite nous sommes passé aux circuits chronométrés entre adhérents avec une arrivée devant le site des Aulnays et repas sur ce même site.

Depuis une petite vingtaine d'années nous intégrons un circuit dit « délocalisé » avec un départ de Bourseul et une arrivée dans le Morbihan, en Ile et Vilaine ou tout simplement en Côtes-d'Armor avec un pique-nique le midi avec les conjointes et balade l'après-midi.

Tous les ans nous organisons une vente de paella à emporter le deuxième samedi d'Octobre. »

Président : Alain TOUZE : 07 80 50 97 33

Trésorier : Roger BREXEL - Secrétaire : René LEUX

P'tit Théâtre

Tous les projecteurs, les rires et les applaudissements résonnent encore dans les mémoires. Après trois week-ends de représentations riches en émotions les 28 février et 8 mars à Bourseul, puis le 3 avril à Val d'Arguenon, la troupe du P'tit Théâtre de Bourseul referme une saison pleine de partage et de passion.

Mais déjà, le rideau se soulève sur une nouvelle aventure. Trois nouveaux comédiens rejoindront prochainement la troupe, apportant avec eux de nouvelles voix, de nouvelles énergies et l'envie commune de faire vibrer le public. Dès septembre, les répétitions reprendront entre éclats de rire, travail des textes et magie de la scène. Une nouvelle saison se prépare dans les coulisses, portée par l'amour du théâtre et le plaisir de se retrouver ensemble pour raconter de nouvelles histoires.

Au P'tit Théâtre de Bourseul, l'aventure continue... et le spectacle ne fait que commencer.



À la découverte de la boule bourselaise

Notre club accueille actuellement 76 adhérents les mercredis et les samedis après-midi de 14h à 17h30. La cotisation annuelle s'élève à 12 euros.

Un engagement de 2 euros est demandé pour les concours qui ont lieu une fois par mois dans une ambiance conviviale autour des galettes saucisse.

Nos grands rendez-vous débutent en janvier par l'assemblée générale qui nous réunit à l'occasion de la remise des trophées et le partage de la galette des rois.



Quatre challenges sportifs sont disputés chaque année :

- Le 1^{er} avril, avec repas, triplettes formées : c'est le challenge des Embruns.
- Le 3 juin, triplettes formées : challenge Jean -Paul Vittu
- Le 1^{er} juillet, challenge municipal ouvert à tous les habitants de Bourseul, tirage au chapeau et trophée remis par Monsieur le Maire.
- Le 2 septembre, rencontre amicale avec le club de Landébia, tirage au chapeau : c'est le challenge des amis ; le club invité change chaque année.



Et enfin deux repas

- Le 19 juin : Tête de veau et langue de bœuf à Plédéliac
- En décembre, le repas de Noël à Saint-Cast-le-Guildo. **

* Les lieux diffèrent d'une année sur l'autre

* Cette année, les adhérents ont voté pour un second repas à la place d'une sortie touristique.

N'oublions pas notre participation au vide-greniers de Bourseul organisé par le Moto-club, le dimanche 17 mai.

Un grand merci à eux de nous avoir invités.

Nouveauté : La mairie a mis à disposition un grand terrain de pétanque ouvert à tous près du boulodrome. Génial !

Les cavaliers de la Ville Vain



L'année 2026 a commencé de la meilleure des manières pour les Cavaliers de la Ville Vain. Nous avons accueilli de nouveaux cavaliers nous permettant d'agrandir l'équipe et ainsi de prétendre à de nouveaux objectifs.

Cette saison, nous ne cumulons pas moins de 15 victoires au niveau national et quelques classements au niveau international. Nous retiendrons la médaille de bronze de Lilou Guinard et Gryffondor aux championnats de Bretagne ainsi que sa 7^{ème} place aux championnats de France des as minime.

En juillet du 4 au 12 auront lieu les championnats de France poney à Lamotte Beuvron où Manon Leroy et Lilou Guinard représenteront l'association. **Et du 14 au 19 juillet**, Lilou Guinard, Loïs Lucas, Romain Rouxel et Lisa Daligot iront représenter les Cavaliers de la Ville Vain à l'Open de France Amateur au MANS.



Nos artisans & commerçants

OUVERTURE CAMPING Terre d'Armor

1, la Ville Meunier - Tél. 02 96 83 05 15

« Nous avons le plaisir de vous informer que nous venons de reprendre le camping Pallieter. Très heureux de nous installer ici, nous tenions à nous présenter auprès des habitants et à partager notre enthousiasme pour cette nouvelle aventure.

Notre souhait est de faire du camping un lieu convivial, accueillant et vivant, où vacanciers, visiteurs et habitants pourront se rencontrer dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Nous remercions la municipalité pour son accueil ainsi que toutes les personnes qui nous ont déjà témoigné leur sympathie. Nous aurons à cœur de participer à la vie locale et de contribuer au dynamisme de la commune. Au plaisir de vous rencontrer prochainement au camping. »



Andrine et Arno et les
nouveaux propriétaires et
leurs enfants Élodie et Cédric
ROUSTEAU

Cécile MORFOUACE sculptrice sur terre

« Je suis curieuse et aime comprendre au-delà de l'apparence, et la nature, dans cet esprit, est un domaine fabuleux de subtil, de découverte, de surprise... Toutes les balades sont des occasions d'inspirations de mes sculptures. J'ai débuté il y a une vingtaine d'années le modelage de la terre. Je me suis perfectionnée auprès de différents artistes, et je poursuis actuellement chez une artiste sculptrice à Plérin.

L'année passée, j'ai suivi une formation en sylvothérapie (Bain de forêt). Cette connaissance de la forêt et de tout ce qui y vit inspirent mes créations. Il m'arrive de partir d'un bloc de terre et mes mains dessinent ce que j'ai capté. Je crée des pièces uniques décoratives en terre et pouvant également être utilisées : Serre-livres, porte-crayons, porte-encens, vase, cadre... Je propose des bains de forêt à la demande et des balades « découverte des arbres comestibles. »

<https://cecyl-creation-1.jimdosite.com/>



Thomas CHEVALIER

« Passionné par l'immobilier et l'accompagnement des projets de vie, j'exerce aujourd'hui en qualité de conseiller immobilier indépendant sur le secteur de Bourseul, et ses environs, au sein du réseau IAD France. Fort d'une connaissance approfondie du territoire et de ses acteurs locaux, acquise notamment à travers mon engagement associatif, j'accorde une importance particulière à la proximité, à l'écoute et à la qualité de l'accompagnement proposé à chaque client. J'accompagne vendeurs et acquéreurs avec sérieux, disponibilité et transparence, en assurant un suivi personnalisé à chaque étape de leur projet immobilier.



Mes missions :

- Estimation de biens immobiliers
 - Accompagnement à la vente
 - Recherche et sélection de biens pour les acquéreurs
 - Suivi administratif jusqu'à la signature chez le notaire
 - Mise en valeur et diffusion optimale des biens
- Grâce à la force du réseau IAD France, je bénéficie d'une visibilité nationale et internationale permettant d'optimiser les opportunités de vente et de valoriser efficacement chaque

bien confié. »

**Vous pouvez me joindre au 06.59.58.44.74 ou
par mail thomas.chevalier@iadfrance.fr**

Nos artisans & commerçants

AUX SENTIERS DU BONHEUR

Pépinière de vivaces comestibles.

3 Carbriant – Bourseul - 06 02 30 56 49

« DES PLANTS ROBUSTES ET LOCAUX - Je produis tous mes plants.

C'est quoi ?

La rhubarbe que vous mangez et retrouvé tous les ans, c'est une vivace car elle est installée pour plusieurs années et comestible car on s'en régale !

Dans l'objectif de vous nourrir avec vos propres légumes, je propose à la vente des plants en pots de plantes connues et de curiosité comme la Poire de Terre ou la Glycine Tubéreuse ou bien encore des plantes Sauvages comme l'Ail des Ours.

Créer la diversité, développer au maximum la ressource végétale de votre jardin en trouvant à chaque plante une place qui lui convient.

Arbres, arbustes, buissons, couvres-sols forment une synergie pour produire sainement votre alimentation de demain.

Les ateliers que j'anime sur demande :

- Le jardinage perpétuel
- Les association de plantes
- Les herbes aromatiques et médicinales
- Cuisine de Plantes Sauvages
- Découverte de Plantes Sauvages

L'Artisanat Rural que je pratique :

- La peinture sur ardoise
- Compositions végétales
- Vannerie Sauvages

Ventes sur place avec rdv ou bien sur les marchés et manifestations de la région. »

Virginie Cilliere

PUB CHALLENGE

7, Rue de l'hermine BOURSEUL 22130 - 06 26 34 41 90

« Mon histoire : Ayant vécu à la Réunion j'ai créé une marque "Challenge déco tuning", marque française née à la Réunion. Challenge avec un L au lieu de deux déposée ainsi (vieux français).

Une boutique pour la déco autos-motos, bateaux et marquages publicitaires.

Ayant fait beaucoup de décors tuning sur voiture, sur tout ce qui roule, flotte et même qui vole !

Numéro 1 à la Réunion à l'époque. Il y a eu un départ de l'île pour raisons personnelles... Et arrivée dans le Morbihan avec ma famille.

J'ai mis en gérance la boutique pendant deux ans et ensuite la vente, tout en gardant la marque.

J'ai redémarré avec mon épouse sur toutes les concentrations de tuning en ambulancier avec un camion magasin un très bon souvenir. Après quelques années, j'ai créé une nouvelle boutique, cette passion jusqu'à la fin... Le nom PUB'CHALLENGE avec la marque. Je redémarre le 12 mai de cette année.

Je reprends le tuning uniquement adhésifs, pas de numérique, à l'ancienne, matière découpée, du sur-mesure.

Créations de dessins, tuning sur les autos ou juste un dessin, une bande pare-soleil pour se démarquer des autres.

Il y aura aussi possibilité décors sur motos, scooters etc. Pour les intérieurs de vos domiciles sur mobilier et sur les murs en matière adhésives et/ou avec des supports aluminium, bandes plaques etc.

Les marquages publicitaires font partie de mon activité à des prix très compétitifs ! »



Michel Martin

ASSITANTES MATERNELLES

Madame Christelle FENICE
Les Pruniers
02.96.84.49.00

Madame Huguette HUBERT
5, impasse de la Vallée
06.23.62.94.36

Madame Stéphanie L'HEVEDER
24 bis, Saint Méen
02.96.83.09.34

Tournage film à Bourseul

Le 7 mai, la commune de Bourseul a vécu un événement peu ordinaire : le tournage de plusieurs scènes du film « Le Trésor », réalisé par Vincent Mariette qui sera à l'affiche en 2027.

Pour l'occasion, l'épicerie du village s'est transformée en véritable décor de cinéma, accueillant caméras, techniciens et comédiens de renom, parmi lesquels Julia Piaton, Vincent Macaigne, Joséphine De Meaux.

Si les élèves de l'école n'ont pas eu la possibilité d'assister au tournage en raison du manque de temps de la production, cette journée aura marqué les esprits de certains Bourseulais(es).

Nous remercions Gérard et Anna qui ont eu la gentillesse de répondre à quelques questions.



Interview de Gérard, épicier

Comment as-tu appris que ton épicerie allait servir de décor au film ?

– C'est une dame qui était missionnée pour chercher une épicerie dans un petit bourg. Elle cherchait une épicerie dans ce style. En décembre, elle se rendait chez Lucie Lucas et au retour elle s'est arrêtée à l'épicerie. Elle a fait le tour du magasin, on a discuté, elle a pris des photos, et a tout envoyé au réalisateur. Nous n'avons pas eu de nouvelles pendant un mois et demi et puis un jour, un coup de fil : « on débarque demain chez vous ! Il y avait une dizaine de personnes : le réalisateur, des techniciens et c'est parti ! » Le magasin leur convenait.

Quelle a été ta première réaction en recevant cette proposition ?

– J'ai été très surpris et je n'ai pas pris ça au sérieux. On pensait que ça serait un petit film.



Que représente pour toi et pour le village ce tournage à Bourseul ?

– J'ai rarement vu ça à Bourseul ! C'est même une première ! Ça fait parler les gens. Ça fait venir les gens. J'ai reçu un coup de fil pour savoir si le film se tournait le lendemain. C'était un fan de Julia Piaton.

As-tu dû adapter ton commerce pour le tournage (aménagement, horaires, organisation) ?

– L'épicerie a été fermée toute une journée. La veille, les décoratrices sont venues. Elles ont posé un film jaune sur la vitrine, ont ajouté des produits surtout autour de la caisse.

L'équipe de tournage t'a-t-elle donné des consignes particulières ?

– Non. Une convention a été signée dans laquelle il était prévu de modifier certaines choses dans le magasin.

As-tu déjà participé à un tournage auparavant ?

– Non.

Qu'est-ce qui t'a le plus surpris dans les coulisses ?

– Je suis juste resté dehors. J'ai été surpris car les scènes ont été tournées plusieurs fois. J'ai eu peur que la porte casse !

As-tu pu échanger avec les acteurs ou l'équipe technique ?

– Non. J'ai discuté un peu avec l'équipe technique. Ils m'ont dit que c'était rare de venir tourner aussi loin de Rennes.

Penses-tu que cela apportera de la visibilité au village et à ton commerce ?

– L'avenir nous le dira ! Il y a déjà des curieux.

Espères-tu que cela attire de nouveaux visiteurs après la sortie du film ?

– Oui, pour la commune.

Quel souvenir garderas-tu de cette journée du 7 mai ?

– C'est la scène avec la porte qui claque avec la réplique d'une actrice qui sort du magasin très énervée en disant « ????. !!!! ».

Reportage



Interview d'Anna, employée à l'épicerie et figurante dans le film.

Comment as-tu été choisie pour apparaître comme figurante ?

– La production m'a demandé si je voulais bien participer car je sais gérer la caisse enregistreuse et mettre en rayon. Il n'y avait pas besoin de me former.

As-tu déjà envisagé de participer à un tournage ?

– Non, c'est venu comme ça.

Peux-tu nous décrire ton rôle dans les scènes tournées à l'épicerie ?

– Je suis passée devant la caméra avec un carton de produits dans les mains, et j'ai mis en rayon. J'ai également participé à la scène tournée dans la réserve de l'épicerie. Je portais un masque.

Est-ce intimidant de jouer face à des acteurs connus ?

– En vrai pas trop, ça a été.

Comment s'est passé tournage ?

– J'ai tourné deux jours à Liffré et une journée à Bourseul. C'était une bonne expérience, j'ai bien aimé découvrir le monde du 7^{ème} art.

Combien de prises faut-il pour une scène simple ?

– C'est énorme ! Au minimum 5 mais ça peut aller jusqu'à 15 prises.

Qu'est-ce qui t'a le plus marqué dans cette expérience ?

– J'ai tout aimé. C'est impressionnant de voir tout le matériel nécessaire et le nombre important de personnes pour gérer le tournage d'une scène.

As-tu pris du plaisir à jouer devant la caméra ?

– Oui, oui. Pour une première expérience c'était pas mal.

Cette expérience te donne-t-elle envie de recommencer ?

– Oui, si l'occasion se représente avec plaisir.

Que ressens-tu à l'idée que votre lieu de travail apparaisse dans un film ?

– C'est bien, c'est intéressant de montrer à l'écran une petite épicerie rurale.

Êtes-vous fière de représenter Bourseul à l'écran ?

– Oui !

Quel souvenir gardes-tu de cette journée ?

– Tout ! J'ai plein de jolis souvenirs dans la tête ».

Les acteurs Julia Piaton et Vincent Macaigne ont eu la gentillesse de prendre un temps pour échanger et poser. Nous les remercions vivement !

Propos recueillis par Madame Lydie RAMEZ



Julia Piaton est une actrice française, née le 29 janvier 1985. Elle est la fille aînée de Jean-Marc Piaton et de Charlotte de Turckheim.

Films :

Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?
Adopte un veuf
Les Petites Victoires
Le Secret de Khéops



Vincent Macaigne est né le 19 octobre 1978 à Paris. C'est un comédien, metteur en scène et réalisateur.

Films :

La Bataille de Solferino / La Loi de la jungle / Les Choses qu'on dit, les Choses qu'on fait / Le Sens de la fête / Médecin de nuit
Chronique d'une liaison passagère



Joséphine de Meaux est une actrice française, née le 23 janvier 1977 à Boulogne-Billancourt

Films :

Nos jours heureux
Vilaine
Case départ
L'Élève Ducobu
Les Vacances de Ducobu



Mon tro breizh

■ Bourseul : inauguration officielle de la borne granitique sur le tracé du Mon Tro Breizh

Ce samedi 30 mai 2026, la commune de Bourseul a marqué une étape importante dans la valorisation de son patrimoine de randonnée. C'est sous un grand ciel bleu et en présence d'habitants et de passionnés que la toute nouvelle borne de granit, symbolisant le passage du célèbre tracé « Mon Tro Breizh », a été officiellement dévoilée.



Un jalon de granit pour les marcheurs du Tro Breizh

Le circuit du Mon Tro Breizh (« Mon Tour de Bretagne »), itinéraire pédestre incontournable parcourant la Bretagne historique, compte désormais un repère physique remarquable sur le territoire de Bourseul.

Cette pierre levée en granit, gravée au nom de la commune et ornée du symbole iconique du dispositif (l'hermine stylisée en forme d'oiseau ou de nef), marque fièrement le passage des

marcheurs et souligne l'ancrage de la municipalité dans ce projet régional d'envergure.

Installée au croisement des chemins de randonnée – non loin des panneaux indicateurs fléchant la direction de Corseul – la stèle a été dévoilée au cours d'une cérémonie officielle respectant les traditions républicaines et locales.

Une inauguration officielle et chaleureuse



La cérémonie a été orchestrée conjointement par Philippe DAULY, maire de Bourseul, et Madeleine ABBÉ, marraine officielle de ce dispositif sur la commune. Avant de procéder au geste inaugural, Madeleine ABBÉ a pris la parole face à l'assemblée pour lire un discours officiel rappelant l'esprit de partage, d'effort et de découverte culturelle qui anime le Tro Breizh.



Le ruban tricolore a ensuite été coupé, et le drapeau breton (Gwenn ha Du) qui recouvrait la stèle a été retiré par le maire et Monsieur Daniel LE HÉRISSÉ, membre du bureau de Mon Tro Breizh, révélant la splendide pièce de granit sous les applaudissements des personnes présentes.

Remerciements chaleureux aux partenaires et sponsors

La municipalité et les organisateurs tiennent à exprimer leur profonde gratitude aux acteurs et généreux donateurs qui ont permis la concrétisation et le financement de ce magnifique projet patrimonial :

La société ImmoBobo (Monsieur MENARD), Le Café des Sports (Madame DUHAMELLE Isabelle), Madame COUDRAY Marie-Madeleine, Madame DUSAGULIER Jeanine, Monsieur et Madame ABBÉ Yves et Madeleine, Monsieur et Madame LEMAITRE Denis et Thérèse, Monsieur et Madame BRIEND Jean et Madeleine, Monsieur et Madame ABBÉ Yves-Marie et Manuela, Madame LE ROLLAND Florence, Monsieur DAULY Philippe, sans oublier la commune de Bourseul.

Un atout pour le tourisme vert et local

À travers l'implantation de cette borne, Bourseul réaffirme sa volonté de développer un tourisme vert, durable et respectueux. Le Mon Tro Breizh attire chaque année des milliers de marcheurs tout au long de l'année. Cette pierre levée constitue non seulement un point de repère visuel indispensable pour leur orientation, mais également une vitrine symbolique forte pour la commune, valorisant ses paysages ruraux et la beauté de ses chemins creux.

Vie quotidienne

Nettoyage de l'étang des Aulnays

Monsieur Bernard MACÉ a réservé le site des Aulnays sur un grand week-end pour fêter son anniversaire. Étant un grand pêcheur, il a demandé l'autorisation pour faire un lâcher de truites. Compte tenu du volume de plantes aquatiques dans le plan d'eau, je lui ai signifié que la pêche serait compliquée. Monsieur Bernard MACÉ m'a alors proposé de se charger de nettoyer le plan d'eau avec ses amis pêcheurs. Ils ont passé plusieurs jours, armé de herse fabriquées avec du treillage à béton et ont retiré des tonnes de plantes du plan d'eau. Merci à l'équipe de nettoyage composée de Gildas MARTIN, Bruno GARDETTE, Jean-Paul RAULT, Didier JAGUEUX, Antoine HAVET, Dominique MONARQUE, Adrien THILL, Tom THILL, Yanis BOURGE, Patrick FERTE, Jean-Pierre AILLET, Jacques GUILLO, Jacqueline SAUDRAIS et Bernard MACÉ.



Calendrier des Fêtes

Juillet 2026

- **Le 1^{er}** : Challenge municipal de la Boule Bourseulaise au terrain de boules
- Cérémonie des nouveaux habitants *reportée à une date ultérieure*
- **Le 25** : Concours de palets par l'association Mathilda - Vaincre Lafora – site des Aulnays

Août

- **Le 29** : Comice Agricole à Landébia

Septembre

- **Le 5** : Forum des associations à Créhen

Octobre

- **Le 8** : Belote en équipe - l'As du Temps Libre
- **Le 10** : Paella à emporter – Entente Cyclo

Décembre

- **Le 4** : Belote en équipe - l'As du Temps Libre
- **Le 5** : Marché de Noël & défilé de motos illuminées - l'As du Temps Libre



<https://grandforum-plancoet-plelan.fr/>

Jeux de société

Trio

Soyez le plus rusé pour déduire quels numéros sont dans les mains adverses et sur la table. Trouverez-vous les trios de cartes identiques ? Comment on joue : dévoilez 2 cartes Numéro soit sur la table, soit dans la main d'un joueur (les cartes y sont classées du plus petit au plus grand). Attention, seulement le plus petit numéro ou le plus grand. Si les 2 cartes sont identiques, rejouez ! Trouvez les 3 cartes identiques et vous gagnez ce Trio ! Vous remportez la partie si vous avez 2 ou 3 Trios (en fonction du mode de jeu)..



Ouga bouga

Un jeu très rigolo pour entraîner la mémoire de travail et la mémoire auditive. A chaque carte retournée correspond un son de type « Glou » ou encore « Ska » ou « Bi ». Il s'agit de prononcer le son puis le son des cartes suivantes en se souvenant de chacun d'eux ! 52 cartes dim. 8 cm. Dès 7 ans.



Connecto

Le principe est simple : chaque joueur possède un carton couvert de photos d'objets. Ils reçoivent ensuite une carte de jeu avec des instructions pour relier certains de ces objets entre eux.



L'objectif ? Au fur et à mesure que vous tracez, devinez ce que vous êtes en train de dessiner ! Les représentations sont pictographiques et abstraites, et vous pouvez progresser en douceur grâce à 3 tutoriels vous permettant de créer des dessins de plus en plus complexes.

Mais ce n'est pas tout, d'un point de vue perceptif, vous devez être capable de faire abstraction des photos d'objets pour ne voir que le dessin au trait que vous êtes en train de dessiner.

Speed BAC Kids

Le p'tit bac en super rapide pour les enfants ! Débarrassez-vous de vos lettres en répondant plus vite que les autres à des thèmes rigolos et adaptés aux petits comme aux grands (Un animal rigolo, Une couleur dans un arc-en-ciel, Un métier rigolo...).



Torem Juniot

Créer le Totem de chaque personne et reconnaître ses forces et celles des autres. Favorise l'estime de soi chez l'enfant et développe des habitudes bienveillantes.



Des lectures pour cet été...

« Lire, c'est boire et manger.

L'esprit qui ne lit pas maigrit comme le corps qui ne mange pas »

Victor Hugo

Le petit vieux qui a fait le tour du monde (3 fois)

Léonie Bloom

Quand Zoé, 17 ans, atterrit à contrecœur dans la petite ville de Saint-Renan, au bout du Finistère, elle est persuadée que sa vie vient de s'arrêter.

S'en échapper devient son unique obsession. Elle rêve d'Amérique, de grands espaces et d'aventures... Mais rien ne la prépare à sa rencontre avec Pierre, son voisin de 92 ans, ancien marin au caractère bien trempé.



La prof

Freida McFadden

Chaque matin, Eve se lève et embrasse tendrement son mari, Nate. Ils partent au travail ensemble, au lycée où elle enseigne les mathématiques et où Nate est professeur d'anglais.

Une vie parfaite, réglée comme du papier à musique. Tranquille. Pourtant, l'année dernière, l'école a été secouée par un scandale. Un professeur a été licencié parce qu'il aurait eu une liaison avec Addie, une élève. Et cette année, cette élève se retrouve dans la classe d'Eve et dans celle de son charmant mari. Comme tout le monde, Eve sait que l'on ne peut pas faire confiance à la jeune fille, une menteuse invétérée qui fait du mal autour d'elle. Et quand la prof commence à comprendre qui est véritablement Addie et ce qu'elle cherche à cacher, il est déjà trop tard...



Laisse parler les femmes, fais parler les hommes

Automne 2017. La vague #metoo déferle dans les médias, c'est une révolution. Mais loin des projecteurs, qu'en pensent les femmes aux vies supposées ordinaires, qui n'ont jamais voix au chapitre ? Pourquoi certaines s'en méfient-elles, ou bien continuent de se taire ? Et qu'en est-il de leurs maris, pères et frères ? Pour le savoir, Marine Beccarelli, Léa Capuano, Pauline Chanu et Maïwenn Guizou leur ont donné la parole dans le cadre d'un projet radiophonique qui se prolonge ici sous la forme d'un livre. Dans un bar à Montélimar, un salon de coiffure en Côte d'Or, une plage dans le Var, un service de maternité dans les Hauts-de-Seine, une place de marché dans le Pas-de-Calais, un foyer pour personnes âgées en banlieue de Rennes, un square parisien et un



collège en Haute-Savoie, elles ont croisé les quotidiens des femmes - leurs difficultés, les injonctions intégrées, au-delà des conflits de classes, des fractures territoriales et générationnelles. Si les inégalités ne sont pas partout les mêmes, qu'ont-elles en commun ? Puis elles sont allées voir de l'autre côté, et ont entendu les silences, les rires gênés, les pleurs, les propos déplacés d'hommes bravaches ou timides, les gagnants de la masculinité, et les oubliés. D'Épinal à la Défense, retraité, cadre ou infirmier : que disent les hommes quand ils parlent de doutes et de douleurs ? Comment se débrouillent-ils dans un monde en recomposition ? Réinterrogent-ils leur place ? Mêlant leurs mots à ceux des quelques trois cents femmes et hommes auxquels elles ont tendu leur micro, nos quatre autrices offrent un témoignage rare : le portrait pluriel et intime de la société française des années 2020.

LECTURE JEUNESSE

Wonder - RJ Palacio

« Je m'appelle August. Je ne me décrirai pas. Quoi que vous imaginiez, c'est sans doute pire. »

Né avec une malformation faciale, August, dix ans, n'est jamais allé à l'école. Aujourd'hui, pour la première fois, ses parents l'envoient au collège... Pourra-t-il convaincre les élèves qu'il est comme eux ?



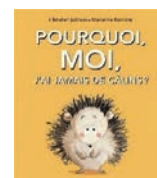
Falling Like Leaves - Misty Wilson

Ellis n'avait pas prévu de quitter Manhattan pour Bramble Falls, Connecticut. Adieu New York, les sorties entre copains, le stage de journalisme et la candidature à Columbia. À la place, Ellis commence une nouvelle vie dans la petite ville où sa mère a grandi et tombe sur Cooper Barnett, un irrésistible barista... mais surtout le garçon avec qui elle a tout partagé le temps d'un été. Balades à vélo, ciné en plein air, jusqu'à leur premier baiser... ils étaient inséparables. Alors pourquoi Cooper est-il si distant aujourd'hui ?



Pourquoi, moi j'ai jamais de câlins ?

Picot est un petit hérisson en demande d'amour et de tendresse. Ce qu'il veut par-dessus tout, c'est avoir plein de câlins ! Mais personne n'est disposé à lui en faire. Picot va vite se rendre compte que l'amour et l'affection peuvent s'exprimer de différentes façons, il n'y a pas que les câlins.



Infos utiles



■ Permanences du maire

M. Philippe DAULY reçoit sur rendez-vous.

■ Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi	de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Mardi	de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Mercredi	de 8h30 à 12h
Jeudi	Fermé
Vendredi	de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
Samedi	de 8h30 à 12h

Fermé le samedi en juillet et août

■ Contacts services communaux

Mairie	02 96 83 02 17 mairie@bourseul.fr - www.bourseul.fr
École	02 96 83 02 03 ou 06 59 70 76 27 ecole.0220747t@ac-rennes.fr
Garderie	02 96 83 09 76
Cantine	02 96 83 04 81
Salle polyvalente	02 96 83 06 41

■ Gendarmerie

PLANCOËT OUVERT LE LUNDI, MERCREDI, VENDREDI ET DIMANCHE

de 8h à 12h et de 14h à 19h en semaine
et de 9h à 12h et de 15h à 18h les dimanches et jours fériés
64 rue de l'Abbaye - Tél. 02 96 84 13 99

BEAUSSAIS-SUR-MER LE MARDI, JEUDI ET SAMEDI
de 14h à 18h.

5, rue Joliet à Ploubalay - Tél. 02 96 27 20 17
Au-delà de 19h, téléphoner en composant le 17.

■ Numéros utiles

Urgences médicales • SAMU	15
Pompiers	18
Police secours	17
N° d'appel d'urgence en Europe	112
N° d'appel d'urgence SMS	
Fax pour muets et/ou malentendants	114
Secours en mer	196
Alerte enlèvement	197
Allo Enfance Maltraitée	119
Violences conjugales	39 19
Solitud'écoute	08 00 47 47 88
Centre anti-poison Rennes	02 99 59 22 22
SOS Médecins	36 24
Allo Service Public	39 39
Des réseaux d'information par téléphone sont également à votre disposition :	
RésoGardes (0,35 €/minute)	32 37
SOS Gardes (0,45 €/minute)	39 15

■ Permanences du Conciliateur de justice

Pour tout problème de droit privé, un conciliateur de justice peut vous aider. Ils tiennent des permanences dans les maisons France Services

■ Centre des finances publiques

Le service des Impôts de Dinan est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h.

Au 22 rue Lord Kitchener à Dinan

Pour connaître les informations fiscales et effectuer l'essentiel des démarches, leur site : impots.gouv.fr, est à votre disposition.

Vous pouvez également joindre le Centre Impôts Service au :

0 810 467 687 ou 0810 IMPOTS

du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 9h à 19h.

■ La CPAM de Plancoët

Les conseillers de la CPAM tiennent une permanence sur rendez-vous dans les locaux de France Services le mardi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Rendez-vous au 36 46 ou via votre compte sur ameli.fr

■ Espace France Services

Pour toutes vos démarches administratives, vos demandes de carte d'identité et passeport, une conseillère se tient à votre disposition dans les anciens locaux de la Trésorerie à Plancoët, quai du duc d'Aiguillon :

Lundi, mardi et jeudi de 8h à 15h

Mercredi de 8h à 13h

Vendredi de 8h à 14h

Renseignements et rendez-vous : 02 57 27 00 00

■ Déchetteries de Plancoët et La Landec

Pour y avoir accès vous devez être en possession d'un badge.

Faire la demande du formulaire et avoir un justificatif de domicile :
- à la mairie

- au siège de Dinan Agglomération, 34, rue Bertrand Robidou à Dinan

- à la maison Intercommunale de Plancoët, 33, rue de la Madeleine
ou sur le site internet :

www.dinan-agglomeration.fr/Environnement-developpement-durable/dechets/Demandez-votre-badge-bac-composteur/Demande-de-badge-d-acces-en-decheterie-pour-les-particuliers
Vous pouvez également l'envoyer par mail à l'adresse suivante :
dechets@dinan-agglomeration.fr.

HORAIRES DES DÉCHETTERIES : dechets@dinan-agglomeration.fr
Fermeture les dimanches et jours fériés toute l'année

Déchèterie de Plancoët – ZA de Nazareth :

Du 1^{er} février au 31 octobre : Lundi : 9h/12h, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h/12h et 14h/18h, jeudi : 14h/18h

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : Lundi : 9h/12h, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h/12h et 14h/17h, jeudi : 14h/17h

Déchèterie de La Landec – ZA de Beauvent :

Du 1^{er} février au 31 octobre : Lundi, mardi et vendredi : 14h/18h, mercredi et samedi : 9h/12h et 14h/18h

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : Lundi, mardi et vendredi : 14h/17h, mercredi et samedi : 9h/12h et 14h/17h

N'EN JETEZ PLUS LA BENNE EST PLEINE !

- Je limite le suremballage en privilégiant les achats en vrac.
- J'évite le gaspillage alimentaire en faisant une liste de course et en cuisinant les restes.
- J'utilise des produits réutilisables plutôt que jetables.
- Je répare ou je donne pour offrir une seconde vie à mes objets.
- Je réutilise mes déchets végétaux dans mon jardin.



RÉSERVEZ GRATUITEMENT VOTRE COMPOSTEUR !

Toutes les dates et les lieux de distributions sur www.dinan-agglomeration.fr

Si vous n'avez pas de jardin, vous y retrouverez également la carte des aires de compostage partagé.

NOUS CONTACTER

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE
02 96 87 72 72

MAIL
dechets@dinan-agglomeration.fr
PLUS D'INFOS SUR
www.dinan-agglomeration.fr

DINAN AGGLOMÉRATION

CALENDRIER DE COLLECTE 2026

COMMUNE DE BOURSEUL

ORDURES MÉNAGÈRES

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
MER 01	SAM 01	MAR 01	JEU 01	DIM 01	MAR 01
JEU 02	DIM 02	MER 02	VEN 02	SAM 02	LUN 02
VEN 03	LUN 03	JEU 03	SAM 03	MAR 03	JEU 03
SAM 04	MAR 04	VEN 04	DIM 04	MER 04	VEN 04
DIM 05	MER 05	SAM 05	LUN 05	JEU 05	SAM 05
LUN 06	JEU 06	DIM 06	MAR 06	VEN 06	DIM 06
MAR 07	VEN 07	LUN 07	MER 07	SAM 07	LUN 07
MER 08	SAM 08	MAR 08	JEU 08	DIM 08	MAR 08
JEU 09	DIM 09	MER 09	VEN 09	SAM 09	MER 09
VEN 10	LUN 10	JEU 10	SAM 10	MAR 10	JEU 10
SAM 11	MAR 11	VEN 11	DIM 11	MER 11	VEN 11
DIM 12	MER 12	SAM 12	LUN 12	JEU 12	SAM 12
LUN 13	JEU 13	DIM 13	MAR 13	VEN 13	DIM 13
MAR 14	VEN 14	LUN 14	MER 14	SAM 14	LUN 14
MER 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15	DIM 15	MAR 15
JEU 16	DIM 16	MER 16	VEN 16	SAM 16	MER 16
VEN 17	LUN 17	JEU 17	SAM 17	MAR 17	JEU 17
SAM 18	MAR 18	VEN 18	DIM 18	MER 18	VEN 18
DIM 19	MER 19	SAM 19	LUN 19	JEU 19	SAM 19
LUN 20	JEU 20	DIM 20	MAR 20	VEN 20	DIM 20
MAR 21	VEN 21	LUN 21	MER 21	SAM 21	LUN 21
MER 22	SAM 22	MAR 22	JEU 22	DIM 22	MAR 22
JEU 23	DIM 23	MER 23	VEN 23	LUN 23	MER 23
VEN 24	LUN 24	JEU 24	SAM 24	MAR 24	JEU 24
SAM 25	MAR 25	VEN 25	DIM 25	MER 25	VEN 25
DIM 26	MER 26	SAM 26	LUN 26	JEU 26	SAM 26
LUN 27	JEU 27	DIM 27	MAR 27	VEN 27	DIM 27
MAR 28	VEN 28	LUN 28	MER 28	SAM 28	LUN 28
MER 29	SAM 29	MAR 29	JEU 29	DIM 29	MAR 29
JEU 30	DIM 30	MER 30	VEN 30	LUN 30	MER 30
VEN 31	LUN 31	VEN 31	SAM 31		JEU 31

JOURS FÉRIÉS : la collecte aura lieu le lendemain. Toutes les déchèteries sont fermées.



LE COMPOSTAGE
TOUT LE MONDE
S'Y MET !

ON COMPOSTE SANS HÉSITER



ÉPLUCHURES,
FRUITS ET LÉGUMES ABÎMÉS
COUPÉS EN MORCEAUX



RESTES DE REPAS Y COMPRIS
VIANDE ET POISSON
EN PETITE QUANTITÉ



FILTRES, MARC DE CAFÉ,
SACHETS DE THÉ



NOYAUX ET COQUILLES



ESSUIE-TOUT ET
SERVIETTES EN PAPIER



DÉCHETS VÉGÉTAUX DU JARDIN
(SAUF POUR LES AIRES
DE COMPOSTAGE PARTAGÉ)

ON NE COMPOSTE PAS

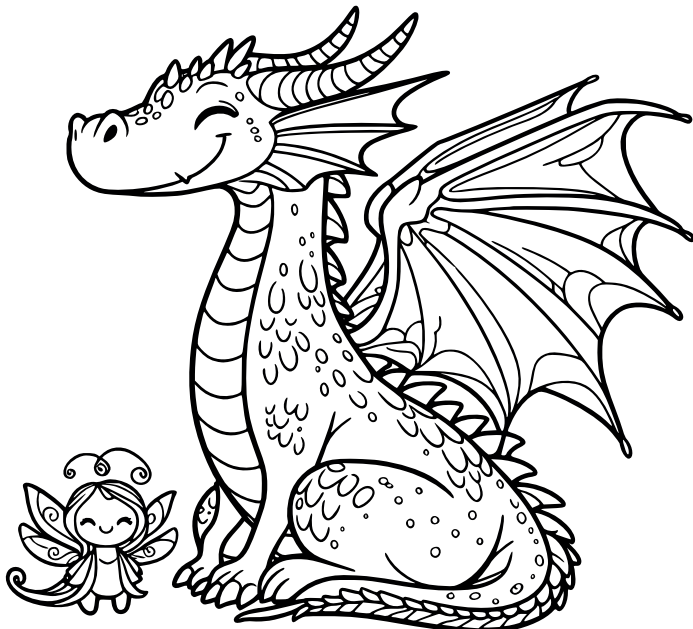
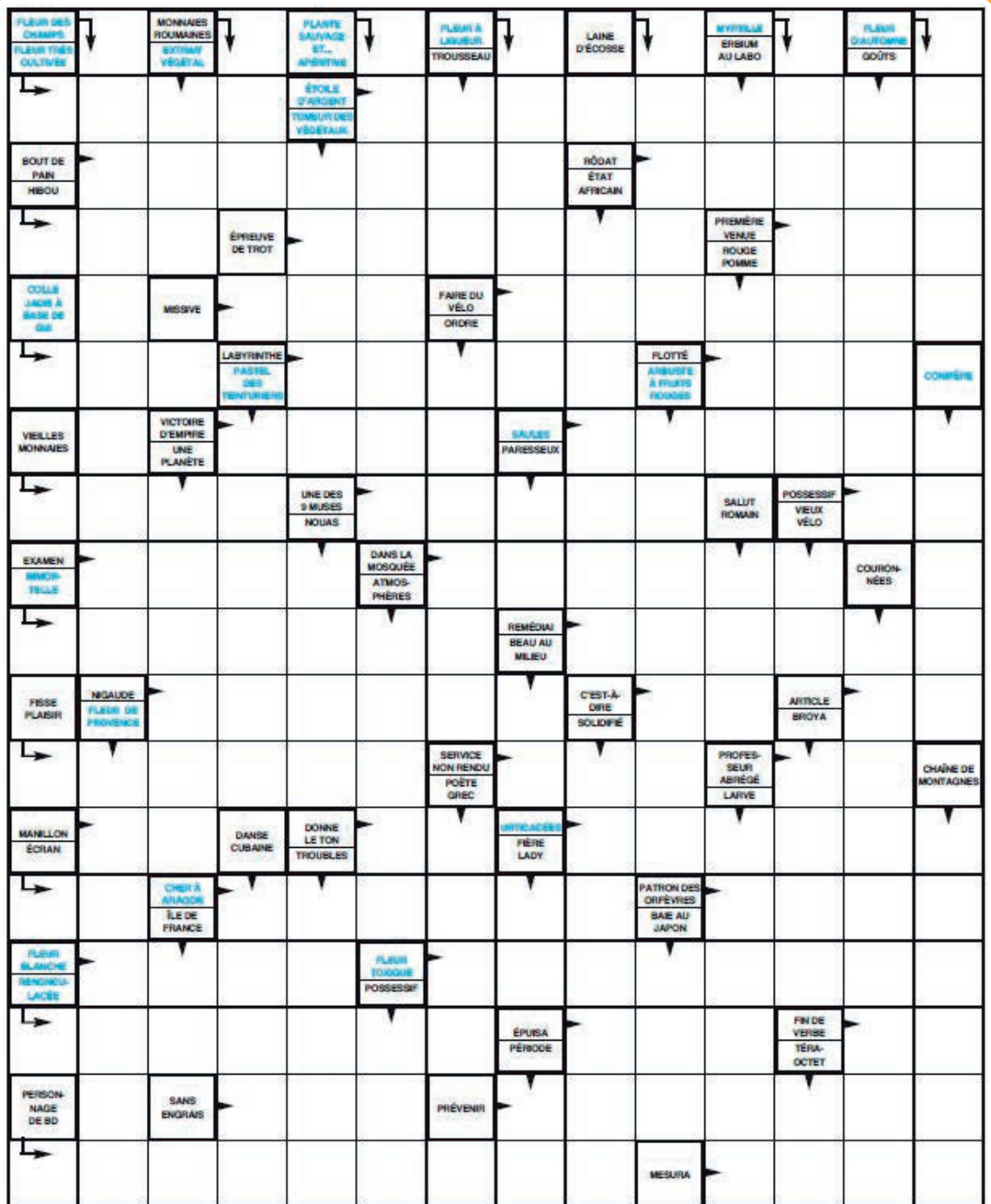
Les gros os et coquillages,
les couches-culottes, les sacs
plastiques y compris « biosourcés »
ou « compostables », les mégots de
cigarette, les produits chimiques...

Jeux Loisirs

Mots fléchés

Solution dans le prochain bulletin.

Je colorie



Solution du jeu bulletin n° 128

